Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 26 juin 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°665 ■

Chronique Eco

Sortir des sentiers battus

P 16

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'Algérie accélère sa projection vers l'Afrique

L'Algérie intensifie ses efforts économiques, commerciaux et stratégiques afin de renforcer sa présence sur les marchés africains. Une stratégie globale est mise en place à cet effet, conformément aux recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur la nécessité de consolider la présence du produit algérien sur le continent. P 3

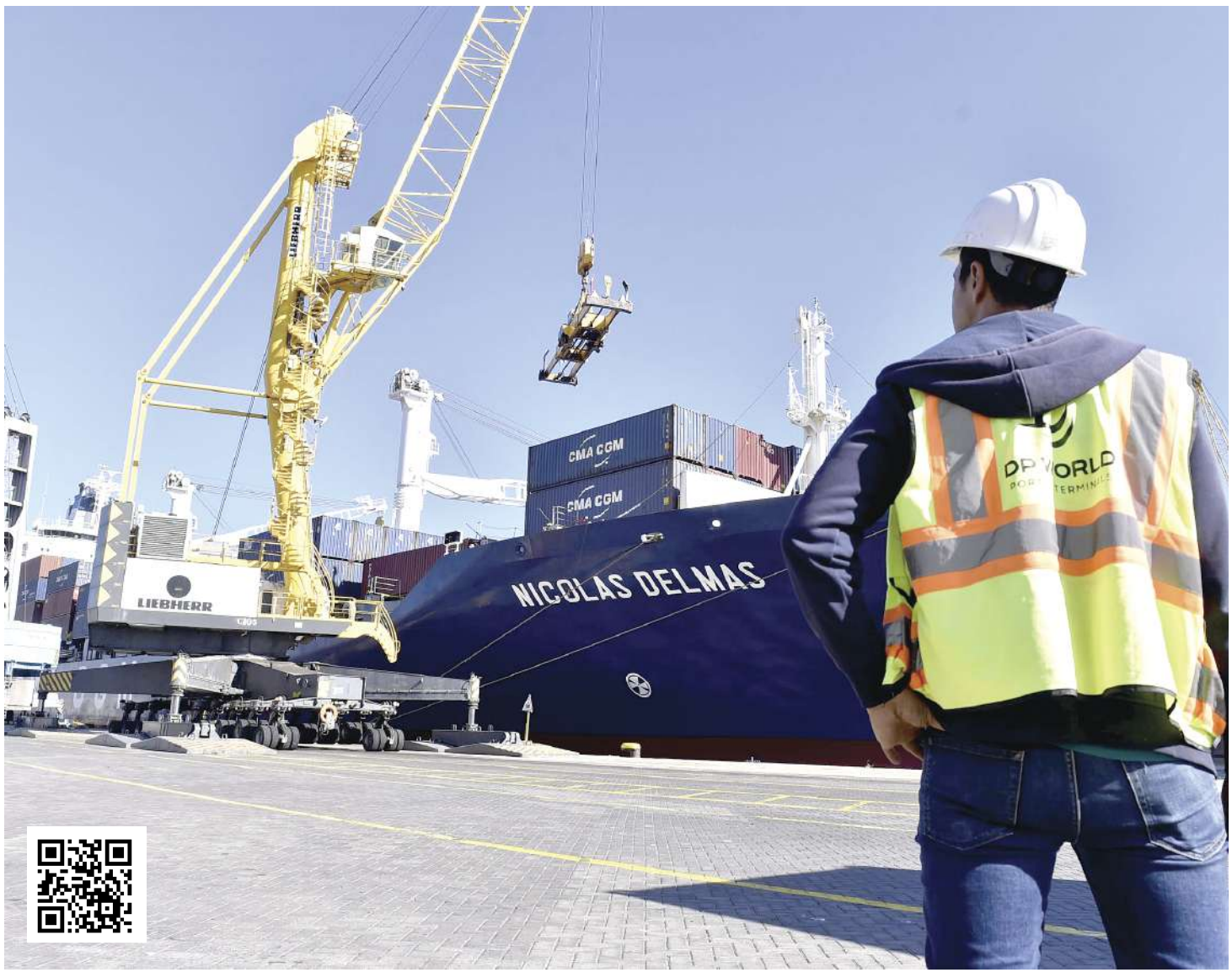

CACOBATPH

Plus de 741 000 travailleurs déclarés à fin mai 2025

Alors que le nombre de travailleurs déclarés auprès de la Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) a dépassé les 741 000 à la fin mai 2025, l'institution lance sa campagne de sensibilisation sur les déclarations des abonnements annuels, qui débute comme chaque année le 1er juillet.

P 2

SONATRACH S'ALLIE À HECATE ENERGY ET TOSYALI

Un partenariat tripartite pour une sidérurgie verte

Dans le cadre de la 12e édition des Journées Scientifiques et Techniques (JST) de Sonatrach, le groupe pétrolier national a signé un protocole d'entente stratégique avec la société américaine Hecate Energy Global Renewables et Tosyali Iron Steel Industry Algérie SPA, en vue du développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables.

P 3

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS, EAU POTABLE ET RÉINSERTION

Le Gouvernement fait le point

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi 25 juin 2025 une réunion du gouvernement, consacrée au suivi de la réalisation des grands projets structurants et à l'examen de présentations relatives à plusieurs secteurs.

P 3

IMPORTATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS

Remise des documents de domiciliation bancaire à 300 opérateurs P 2

HYDROCARBURES

Tebboune reçoit une délégation d'ExxonMobil P 3

OUARGLA

Ouverture de nouvelles spécialités à la prochaine rentrée universitaire P 6

56e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Algérie Télécom présente ses offres innovantes

Algérie Télécom prend part à la 56ème Foire Internationale d'Alger (FIA) qui se tient du 23 au 28 juin 2025, au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger, sous le slogan : « Pour une coopération mutuelle et durable ». Durant cette nouvelle édition de la FIA, Algérie Télécom accueille ses visiteurs au niveau de son stand situé au Pavillon Casbah, où sont présentées ses services et solutions innovantes pour les particuliers et les professionnels. Le stand d'Algérie Télécom constitue une vitrine pour faire découvrir aux visiteurs ses offre phares aussi bien pour les particuliers comme les modems et les routeurs, les offres Idoom et la Twin Box ; que pour les entreprises à l'instar des Packs Infinity FTTH Pro. Les visiteurs pourront aussi profiter des riches activités prévues au niveau du chapiteau extérieur où des ateliers pédagogiques d'initiation à la robotique sont organisés pour les enfants. Afin de se rapprocher davantage du public, un espace de vente est également aménagé dans le même chapiteau permettant aux clients de participer à la tombola Algérie Télécom, pour chaque prestation commerciale effectuée, avec de nombreux cadeaux à gagner. En participant à cette 56ème FIA, Algérie Télécom confirme sa position d'acteur majeur dans le paysage économique nationale.

IMPORTATION D'ÉQUIPEMENTS ET DE MATÉRIELS

Remise des documents de domiciliation bancaire à 300 opérateurs

La représentante du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a supervisé, hier à Alger, la poursuite de l'opération de remise des documents de domiciliation bancaire au profit de plusieurs opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'importation d'équipements et de matériels. À cette occasion, 300 opérateurs économiques ont reçu leurs documents de domiciliation bancaire, a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant que l'opération se poursuivra et sera finalisée au cours de la semaine prochaine. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays, qui visent à accompagner les acteurs économiques et à faciliter les opérations d'importation destinées à répondre aux besoins du marché national en équipements et matériels essentiels, notamment ceux destinés à soutenir les activités productives et de services.

CACOBATPH

Plus de 741 000 travailleurs déclarés à fin mai 2025

Alors que le nombre de travailleurs déclarés auprès de la Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) a dépassé les 741 000 à la fin mai 2025, l'institution lance sa campagne de sensibilisation sur les déclarations des abonnements annuels, qui débute comme chaque année le 1er juillet.

Par Mourad A.

Cette campagne vise à rappeler aux employeurs leur obligation de déclarer leurs salariés, notamment dans les secteurs du BTPH, afin de leur garantir leurs droits sociaux. Il s'agit principalement des congés payés et des indemnités en cas de chômage dû aux intempéries. La CACOBATPH mène cette action avec constance, dans un contexte de digitalisation accélérée de ses services et de rationalisation des démarches administratives. « L'objectif de cette campagne est de faciliter la déclaration annuelle des salariés, qui est une condition essentielle pour que les travailleurs perçoivent leurs congés payés », a souligné Samiha Ouali, conseillère en communication à la CACOBATPH, lors de son intervention à la télévision algérienne.

L'édition 2025 de la campagne se distingue par plusieurs améliorations notables. Le fonds annonce notamment une réduction de plus de 30 % des informations exigées lors des déclarations. Cette simplification a été rendue possible grâce à l'interconnexion avec d'autres institutions publiques, permettant ainsi un échange automatisé de données. « Nous avons travaillé à alléger considérablement les formulaires pour encourager les employeurs à se conformer plus facilement à leurs obligations », a expliqué Mme Ouali. Elle a ajouté que « Cela bénéficie aussi aux travailleurs, qui pourront recevoir leurs indemnités dans des délais raccourcis ». Pour faciliter ces démarches, la CACOBATPH met à disposition des entreprises plusieurs canaux de déclaration : des guichets physiques présents dans les 58 wilayas du pays, mais aussi une plateforme numérique centralisée, accessible via l'agence virtuelle mise en ligne en 2025. Les employeurs peuvent y effectuer toutes les démarches, de l'affiliation à la déclaration des salariés, en passant par le paiement des cotisations.

Plus de 21 000 travailleurs ont bénéficié d'indemnisations liées aux intempéries

En plus des congés payés, la CACOBATPH prend également en charge les indemnités liées à l'arrêt de travail pour cause d'intempéries (neige, pluie, chaleur extrême, vents violents). Selon les données fournies par la conseillère, plus de 21 000 travailleurs ont bénéficié de ces indemnisations depuis le début de l'année, et plus de 1 300 dossiers ont été traités par la caisse dans ce domaine.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de modernisation, la CACOBATPH propose aujourd'hui 22 services numériques, destinés à la fois aux entreprises et aux travailleurs. Ces derniers peuvent notamment consulter leurs droits à congé, imprimer leurs bulletins de salaire, suivre le traitement de leurs dossiers, ou encore interagir avec le fonds via l'application mobile "A3limni", dotée de fonctionnalités d'intelligence artificielle. « Notre objectif est de garantir à tous les intervenants un accès simple, rapide et sécurisé à leurs données», a-t-elle affirmé.

Actuellement, plus de 57 000 entreprises sont affiliées à la CACOBATPH dans les trois secteurs couverts.

La caisse espère, à travers cette campagne, renforcer cette dynamique et inciter davantage d'employeurs à s'acquitter régulièrement de leurs obligations, tout en contribuant à la formalisation du travail dans le secteur.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Réunion de coordination pour accélérer la modernisation et la numérisation

Par R E.

Le ministre des Transports Saïd Sayoud a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'examen des moyens d'accélérer la modernisation et la numérisation de l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediène", en présence du directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafidh Bakhouche, ainsi que de plusieurs responsables concernés, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le Président-directeur général de l'Aéroport international "Houari Boumediène" a présenté un exposé technique détaillé sur la situation actuelle de l'aéroport, dans lequel il a évoqué les défis liés à l'exploitation, à la sécurité, à la numérisation et à l'accueil des voyageurs, précisant que ce diagnostic s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des orientations précédentes du ministre, lequel a salué les efforts déployés et le soutien constant apporté au processus de modernisation.

Dans son intervention, M. Sayoud a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité de moderniser les aéroports algériens, affirmant que l'aéroport d'Alger servira de point de départ pour concrétiser cette démarche, qui sera ensuite généralisée à l'ensemble des aéroports du pays, dans le but d'améliorer la qualité des services aériens et de renforcer l'image de l'Algérie à l'international.

Le ministre a qualifié le projet de modernisation de l'aéroport d'Alger de "priorité nationale et stratégique", appelant à l'intégration de systèmes de surveillance intelligents comprenant des caméras de dernière génération, des scanners corporels et des technologies de reconnaissance d'identité, ainsi qu'à la création d'un centre d'opérations unifié assurant le suivi en temps réel des différentes étapes d'exploitation. Il a également souligné que le renforcement de la sécurité et la protection des données personnelles constituent deux piliers fondamentaux de ce projet, saluant les efforts des différents corps de sécurité et le rôle efficace des Douanes dans la facilitation des procédures tout en veillant au respect de la législation sans entraver la circulation des voyageurs. Le ministre a enfin recommandé la création d'un comité de coordination permanent regroupant les représentants des services de sécurité, des Douanes, de la protection des données et des services techniques.

Ce comité, selon le ministre, sera chargé du suivi de la mise en œuvre des mesures réglementaires, techniques et juridiques afférentes, afin d'assurer la concrétisation du projet sur le terrain dans le cadre d'une vision globale et coordonnée. Le ministre des Transports a appelé à conjuguer les efforts de tous intervenants pour réussir cette transition vers un système intelligent, sécurisée et moderne.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

L'Algérie accélère sa projection vers l'Afrique

L'Algérie intensifie ses efforts économiques, commerciaux et stratégiques afin de renforcer sa présence sur les marchés africains. Une stratégie globale est mise en place à cet effet, conformément aux recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur la nécessité de consolider la présence du produit algérien sur le continent.

Par Réda Hadi

En effet, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé les entreprises nationales à intensifier leur présence sur les marchés internationaux, en particulier africains, après avoir réussi à satisfaire les besoins du marché local. Emboîtant le pas au président de la République, M. Rezig, lors de sa visite des pavillons de la 56 édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), a salué la diversité et la qualité des produits algériens, qui ont permis non seulement de répondre à la demande nationale, mais aussi d'accéder à plusieurs marchés extérieurs.

Il a souligné l'importance d'exploiter les foires économiques comme des vitrines de promotion du produit national et des tremplins vers de nouvelles opportunités. À ce titre, il a rappelé que ses services ont établi un calendrier de participation aux foires internationales jusqu'à fin 2026, couvrant de nombreux pays africains.

M. Rezig a également mis en avant les mesures prises par l'État pour encourager les exportations hors hydrocarbures, notamment à travers l'accompagnement des opérateurs économiques tout au long de leur parcours à l'export.

S'inscrivant dans la vision du chef de l'État, le ministre a insisté sur l'importance stratégique du marché africain, considéré comme le plus vaste espace commercial en termes de population. Il a lancé un appel clair aux opérateurs économiques, les invitant à « investir sérieusement le marché africain ». Un appel assorti d'objectifs économiques ambitieux : un PIB visé à 400 milliards de dollars dès 2027, avec des projections encore plus élevées à l'horizon 2029.

M. Rezig a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de transformer son potentiel exportateur en accords concrets, une ambition qui s'inscrit dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), alors que le pays cherche à redéfinir sa place dans l'économie du continent.

En visitant le stand de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), le ministre s'est félicité de l'accord conclu pour l'exportation des produits de l'entreprise vers la Mauritanie, soulignant la qualité de sa production. Il a également salué les progrès accomplis par les entreprises privées dans les secteurs de l'électronique et de l'électroménager, qui sont parvenues à percer plusieurs marchés étrangers, notamment africains, qualifiés de « prometteurs » pour le produit algérien.

Le ministre a aussi mis en lumière la contribution de la société ENICAB de Biskra, spécialisée dans la fabrication de câbles, à la réduction des importations dans ce domaine, tout en ouvrant des perspectives d'exportation, notamment grâce au lancement de la production de câbles énergétiquement efficaces et écologiques, ainsi qu'au projet de câbles à fibres optiques, dont la mise en service est prévue pour février 2026.

Il a également inspecté les projets du Groupe Souakri dans les secteurs des engrais, des matériaux de construction et de l'agriculture, saluant son potentiel à l'export. Dans ce sens, il a exhorté les responsables du groupe laitier Giplait à œuvrer à l'exportation de leurs produits vers les marchés africains.

S'agissant de l'industrie agroalimentaire, M. Rezig a mis en avant le succès des entreprises nationales dans la couverture des besoins du marché local, réaffirmant la volonté de son ministère d'accompagner les opérateurs vers l'international.

Enfin, le ministre a lancé un appel aux entreprises de détergents et de soins corporels à renforcer leur présence sur les marchés africains, en complément des produits agricoles, pour lesquels l'Algérie dispose d'un excédent de production, comme cela lui a été précisé au stand de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).

Les exportations de produits industriels multipliées par cinq

Il est à rappeler qu'un total de 65 familles de produits algériens ont été exportées vers plusieurs pays au cours des dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de diversification industrielle.

Selon le sous-directeur de l'investissement industriel au ministère, Abdelkrim Aissat, les exportations de produits industriels ont été multipliées par cinq ces dernières années. Cette dynamique s'est traduite par une relance notable du secteur, avec des performances enregistrées dans plusieurs filières, dont l'industrie sidérurgique. Grâce à une montée en puissance de la production en quantité, qualité et diversité, l'Algérie est passée du statut d'importateur à celui d'exportateur de produits sidérurgiques. La filière clinker/ciment figure également parmi les plus performantes, avec une capacité nationale de production atteignant 39 millions de tonnes par an, alors que la demande locale est estimée à 20 millions de tonnes, le reste étant destiné à l'exportation. L'industrie de l'électroménager couvre aujourd'hui 83% des besoins du marché local, avec un taux d'intégration pouvant atteindre 80% pour certains produits. Des exportations sont également réalisées vers 36 pays. Concernant l'agroalimentaire, M. Aissat a indiqué qu'elle représente la 2ème industrie du pays, contribuant à plus de 50% au PIB industriel hors hydrocarbures. La filière dispose d'un important potentiel exportable, notamment dans les produits tels que les pâtes, couscous, biscuits, jus, conserves, huile d'olive et ses sous-produits. La filière textile a, quant à elle, enregistré un essor du nombre d'entreprises, atteignant plus de 11.000 unités, dont 39 relèvent du secteur public. Dans le domaine des engrais, la production nationale couvre entièrement les besoins en engrais azotés et à 70 % en engrais phosphatés, faisant de cette filière l'une des cinq principales sources d'exportation industrielle ces dernières années. La chimie connaît également une expansion dans plusieurs branches : verre, pneumatiques, peintures, cosmétiques, produits d'entretien, etc.

HYDROCARBURES

Tebboune reçoit une délégation d'ExxonMobil

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi au siège de la Présidence de la République, une délégation de la société américaine ExxonMobil. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, du PDG de Sonatrach, M. Rachid Hachichi et du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

PROJET INDUSTRIEL HYUNDAI EN ALGÉRIE

De nouveaux détails révélés

Par M A.

Le projet d'installation d'une usine de montage et de fabrication de véhicules Hyundai en Algérie franchit une nouvelle étape. Saad Ben Suhail Bahwan, directeur exécutif du groupe omanais Bahwan pour le secteur automobile, a levé le voile sur plusieurs aspects clés de ce partenariat stratégique. Il a notamment confirmé un investissement initial de 200 millions de dollars, un montant qui pourrait évoluer à la hausse selon les termes finaux négociés avec la firme sud-coréenne.

Fruit d'une coopération exclusive entre Hyundai et le groupe Bahwan, ce projet prévoit la création d'un complexe industriel dédié au montage de véhicules en Algérie, avec, à terme, l'ambition de produire localement des pièces de rechange. Le montant initial de 200 millions de dollars sera injecté dès la première phase, et un appui financier du fonds d'investissement omanais est également en cours d'étude.

Le lieu d'implantation de l'usine reste encore à définir, plusieurs propositions étant actuellement examinées par les autorités algériennes, avec l'option de réactiver l'ancien site de Hyundai ou de créer une nouvelle unité dans une autre région.

Le montage industriel sera exclusivement pris en charge par Hyundai et Bahwan, tandis que le partenaire algérien, issu du groupe Halil, sera chargé uniquement de la distribution et du marketing sur le marché national.

En parallèle, l'accord prévoit l'importation immédiate de certains modèles Hyundai, dès que le gouvernement algérien aura établi les quotas d'importation. « Le président Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les ministres de l'Industrie et du Commerce, ont fourni toutes les facilités nécessaires pour concrétiser ce projet », a affirmé M. Bahwan au quotidien « Echourouk ». Ce dernier a également précisé que la demande locale pour les véhicules Hyundai est très élevée, ce qui renforce la viabilité du projet à long terme.

Avant le lancement de la fabrication sur place, le projet passera par une étape transitoire consistant à commercialiser des modèles importés, ce qui permettra de tester la demande et d'identifier les modèles les plus adaptés à la production locale. Dans une deuxième phase, le projet prévoit la fabrication de pièces détachées et de composants automobiles, un segment crucial pour bâtir un écosystème industriel durable.

GRANDS PROJETS STRUCTURANTS, EAU POTABLE ET RÉINSERTION

Le Gouvernement fait le point

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi 25 juin 2025 une réunion du gouvernement, consacrée au suivi de la réalisation des grands projets structurants et à l'examen de présentations relatives à plusieurs secteurs.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des grands projets structurants, le gouvernement a examiné l'état d'avancement du projet intégré de phosphate, tant dans sa composante industrielle que dans celle relative à la ligne ferroviaire minière qui l'accompagne.

Ces deux projets s'inscrivent dans la stratégie nationale arrêtée par le Président de la République, visant la valorisation des ressources minières et le développement d'une industrie nationale à forte valeur ajoutée, assurant l'intégration industrielle et contribuant à la réalisation de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire.

Le gouvernement a également écouté une présentation sur la carte scolaire, considérée comme un outil stratégique de planification destiné à organiser la création et la répartition géographique des établissements publics d'enseignement, de manière cohérente et équitable, permettant ainsi de garantir les meilleures conditions possibles de scolarisation des élèves à travers l'ensemble du territoire national.

Le gouvernement a, en outre, pris connaissance d'un exposé relatif à l'état d'avancement de la mise en exploitation des unités industrielles confisquées par décisions judiciaires définitives dans le cadre de la lutte contre la corruption, et transférées au profit d'organismes et d'institutions publiques. Il a été procédé à l'évaluation des mesures prises pour garantir la remise en service effective de ces unités, conformément aux orientations du Président de la République en la matière.

Dans le cadre du suivi permanent du programme de sécurisation de l'approvisionnement en eau, le gouvernement a écouté une présentation sur la situation de l'alimentation en eau potable et sur les mesures prises pour améliorer ce service public, parallèlement à l'augmentation de la production d'eau potable, rendue possible grâce à la mise en service progressive des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer et à la réalisation de plusieurs projets de raccordement et de transfert.

Enfin, le gouvernement a écouté un exposé sur la réinsertion sociale des détenus, présentant les différents mécanismes et dispositifs mis en place pour leur prise en charge, leur accompagnement et leur offrir des opportunités de poursuite d'études et de formation, dans l'objectif de garantir leur intégration sociale et de promouvoir une société sûre et solidaire. »

TRANSPORT

Le ministre Sayoud examine les moyens du renforcement de la coopération avec l'OTIF

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général de l'Organisation Intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), Aleksandr Kuzmenko, avec lequel il a examiné les moyens du renforcement de la coopération dans le domaine du transport ferroviaire, indique un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de son secrétaire général et de nombre de ses cadres, a été l'occasion d'examiner les perspectives de coopération dans divers domaines, notamment l'extension du réseau ferroviaire, le développement des systèmes d'exploitation et de maintenance, ainsi que l'intégration des technologies modernes et intelligentes dans le cadre du transport durable, ajoute la même source.

ASSURANCE AGRICOLE

La CNMA tient son assemblée générale ordinaire à Oran

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a tenu, mercredi à Oran, son Assemblée générale ordinaire, avec pour ordre du jour essentiel l'adoption des comptes sociaux de l'exercice 2024, a-t-elle indiqué dans un communiqué. L'Assemblée générale s'est tenue à la salle de conférences de la société LD-SPA, filiale de la CNMA, en présence du directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, le président du Conseil d'administration et les présidents des Conseils d'administration des 71 caisses régionales de la mutualité agricoles, ajoute la même source.

FORUM D'ÉTÉ DE DAVOS EN CHINE

Le ministre de l'Économie de la connaissance et des Start-ups y prend part

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises, Monsieur Nourredine Ouadah, participe à la 16e édition de la réunion annuelle du Forum économique mondial (Davos d'été), placée sous le thème « L'entrepreneuriat pour une nouvelle ère », qui se tient du 24 au 26 juin 2025 au Centre national des expositions et des conférences de la ville de Tianjin, en République populaire de Chine.

Selon un communiqué du ministère rendu public ce mercredi, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre chinois, M. Li Qiang, avec la participation de plus de 1700 leaders mondiaux représentant des gouvernements, des entreprises, des organisations internationales, la société civile et le monde académique.

Cette réunion figure parmi les plus importants forums économiques mondiaux. Son ordre du jour s'articule autour de la présentation et de la discussion de thématiques clés telles que l'investissement dans l'humain et la terre, les nouvelles énergies et ressources, les industries créatives, ainsi que la simplification des concepts de l'économie mondiale.

En effet, la participation de M. le ministre à ce forum mondial s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie pour consolider sa position en tant que destination compétitive dans le développement d'un environnement propice à l'innovation technologique, en valorisant ses ressources humaines et économiques. Elle met en lumière l'engagement de l'État algérien à promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation technologique et le développement des start-ups et micro-entreprises.

Cette dynamique s'appuie notamment sur des programmes de financement, de formation et d'accompagnement dédiés aux jeunes et aux entrepreneurs innovants, dans une phase cruciale de l'évolution de l'écosystème entrepreneurial en Algérie.

Par ailleurs, M. Nourredine Ouadah a pris part mardi à une session de dialogue sur le thème de la coopération sino-africaine, durant laquelle il a présenté l'expérience algérienne en matière de promotion de l'entrepreneuriat, de l'économie de la connaissance, et de développement d'un climat économique favorable à l'investissement et à l'initiative entrepreneuriale. Il a également souligné l'importance de la coopération internationale et de l'échange d'expériences entre gouvernements et institutions spécialisées, afin de faire face aux grands défis actuels auxquels le monde est confronté.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université algérienne compte 124 incubateurs d'entreprises

Le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a fait état, mardi à Alger, de 124 incubateurs d'entreprises au niveau des établissements universitaires et certains établissements de recherche. Lors d'une journée parlementaire sur le rôle des incubateurs dans les universités algériennes, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mir a affirmé que "le système entrepreneurial qui commence à prendre forme dans l'université algérienne ces dernières années a permis de recenser 124 incubateurs d'entreprises répartis actuellement sur les établissements universitaires et certains établissements de recherche". Le nombre d'étudiants ayant adhéré aux mécanismes d'entrepreneuriat s'élève à "60.000 étudiants, dont les mémoires de fin d'étude sont des projets de création de start-up ou de micro-entreprises, ou des dossiers en attente d'un brevet d'invention", a-t-il précisé, soulignant que le secteur a enregistré "1600 micro-entreprises et 130 start-up". Il s'agit également de 1175 labels "projet innovant" et du dépôt de 2800 brevets d'invention auprès des instances compétentes", a-t-il indiqué. M. Mir a rappelé, dans ce cadre, le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension économique de l'université, et à en faire un levier de l'excellence économique, en vue d'atteindre 20.000 start-up à l'horizon 2029. Il a, en outre, évoqué les efforts du secteur de l'Enseignement supérieur, durant les trois dernières années, pour sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat et de la création de start-up et de micro-entreprises en milieu universitaire, afin de résorber le nombre important de diplômés de l'université algérienne, estimé annuellement à plus de 250.000 diplômés, dont plus de 110.000 étudiants des facultés de la technologie, des sciences, de l'informatique et des mathématiques, constituant ainsi "un réceptacle important de nouvelles de start-up".

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ALGÉRIE POSTE

Ouverture de postes budgétaires supplémentaires avec une augmentation de plus de 50%

L'entreprise "Algérie Poste" a affirmé que " le concours national de recrutement sera organisé dans les semaines à venir, précisant qu'il a été décidé d'ouvrir des postes budgétaires supplémentaires, en plus de ceux déjà annoncés, avec une augmentation de plus de 50%, indique, mardi, un communiqué de l'entreprise. A ce propos, "Algérie Poste" informe l'ensemble des candidats concernés par le concours national de recrutement que celui-ci "sera organisé dans les semaines à venir". "En réponse aux besoins en personnel au niveau de l'entreprise Algérie Poste et afin d'élargir l'accès aux postes et d'offrir davantage d'opportunités aux candidats, il a été décidé d'ouvrir des poste budgétaires supplémentaires, en plus de ceux déjà annoncés, avec une augmentation de plus de 50% par rapport au nombre initial de postes", ajoute l'entreprise. "Soucieuse d'assurer le bon déroulement de l'opération, Algérie Poste a affirmé qu'elle "s'attèle actuellement à finaliser les procédures organisationnelles relatives aux nouveaux postes, ainsi que les aspects techniques liés à la plateforme numérique de recrutement". A cette occasion , "Algérie Poste" a réaffirmé son engagement en faveur "d'une approche numérique dans les opérations de recrutement, consacrant ainsi le principe de transparence, d'intégrité et d'égalité des chances entre tous les candidats, conformément à ses engagement en matière de modernisation de la gestion et de valorisation des compétences nationales".

Mercuriale

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 جوان 2025

Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Juin 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	57	65	50	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	66	77	55	الطماطم	
	Oignon sec	41	48	34	البصل الجاف	
	Ail vert	210	232	188	الثوم الخضراء	
	Carotte	89	100	78	الجزر	
	Navet	88	99	77	لفت	
	Poivron	102	115	89	الفلفل الاخضر	
	Piment	126	141	110	الفلفل الحار	
	Courgette	80	93	68	الكوسة	
	Haricot vert	189	211	167	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	101	113	89	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	417	487	348	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	575	702	448	التمر	
	Banane	425	435	413	الموز	
	Melon	119	135	103	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	89	103	74	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1755	1893	1614	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	418	431	405	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	440,00	420,00	-4,55	-0,68	-0,55	8,10	7,14	3500	1 470 000,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 425,00	1430,00	0,35	0,59	1,43	0,00	-	10577	15 125 110,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,73	4,04	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2299,00	-0,04	-0,04	1,28	12,09	5,44	2150	4 942 850,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,45	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	405,00	0,00	0,00	-3,01	2,03	-	100	40 500,00

SONATRACH S'ALLIE À HECATE ENERGY ET TOSYALI

Un partenariat tripartite pour une sidérurgie verte

Dans le cadre de la 12e édition des Journées Scientifiques et Techniques (JST) de Sonatrach, le groupe pétrolier national a signé un protocole d'entente stratégique avec la société américaine Hecate Energy Global Renewables et Tosyali Iron Steel Industry Algérie SPA, en vue du développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert à partir d'énergies renouvelables.

Par Selma R.

La cérémonie de signature s'est tenue au Centre des conventions « Ahmed Ben Ahmed » à Oran, en présence de représentants des trois partenaires. Le projet ambitionne de verdir le processus sidérurgique algérien en fournissant à Tosyali une source d'énergie propre pour la production d'aciers verts, réduisant ainsi son empreinte carbone.

Selon un communiqué de Sonatrach, le protocole prévoit la mise en œuvre du projet en deux phases. La première consistera en la réalisation d'études de faisabilité visant à évaluer la viabilité, la rentabilité et l'opportunité du projet. La seconde phase, qui dépendra des résultats de la première, portera sur la mise en œuvre effective du projet, avec la production d'hydrogène vert destiné à être utilisé dans les procédés industriels de Tosyali.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés en 2024 par Sonatrach avec ses deux partenaires. En effet, un premier protocole d'entente avait été signé avec HGR Energy (filiale de Hecate) le 29 avril 2024, pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de production d'énergie renouvelable en Algérie. Un second accord avait été conclu le 24 juillet 2024 avec Tosyali, portant spécifiquement sur la possibilité de produire de l'hydrogène vert destiné à la fabrication d'aciers à faible émission carbone.

Ce nouveau protocole reflète la volonté de Sonatrach de s'inscrire pleinement dans les stratégies nationales de développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène. Il s'agit d'un levier majeur de la transition énergétique engagée par l'Algérie, avec pour objectifs la réduction de la consommation de gaz naturel, la diversification du mix énergétique et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

En misant sur des partenariats technologiques et industriels avec des acteurs internationaux de renom, Sonatrach renforce son positionnement en tant qu'acteur clé de l'économie décarbonée de demain, tout en contribuant à la transformation verte de l'industrie algérienne.

Renforcement de la coopération académique avec la République du Congo

Par ailleurs, et dans le même cadre des JST, l'Institut Algérien du Pétrole (IAP), filiale de Sonatrach, a signé une convention de coopération académique avec la société congolaise SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo). L'accord prévoit la formation de vingt étudiants congolais à l'Université de Boumerdès, dans des spécialités liées aux hydrocarbures. Les étudiants effectueront leurs stages pratiques au sein des installations industrielles de Sonatrach, sous la supervision de l'IAP.

Cette convention est le fruit de plusieurs échanges entre les représentants de Sonatrach, du ministère de l'Énergie et des Mines, du ministère des Affaires étrangères algérien, et ceux de la SNPC, suite à une demande formelle de la partie congolaise.

En parallèle, un contrat a été signé entre l'IAP et l'Université de Boumerdès, garantissant les procédures administratives nécessaires à l'inscription des étudiants congolais dès la rentrée universitaire prochaine. Ce contrat découle d'un accord-cadre préexistant entre Sonatrach et l'Université, conférant à l'IAP le rôle d'intermédiaire pour la formation d'ingénieurs dans le secteur des hydrocarbures.

EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

L'Algérie, acteur central en Afrique

Par Mourad A.

Alors que le continent africain renforce ses ambitions dans l'exploitation des hydrocarbures terrestres, l'Algérie s'impose comme un acteur central de cette dynamique. Grâce à une nouvelle stratégie d'appel d'offres et à un potentiel énergétique considérable, elle entend consolider sa place de fournisseur fiable tout en répondant à une demande interne croissante, a indiqué la plateforme spécialisée « Attaqa.net ».

Lancée sous l'intitulé "AlgeriaBid Round 2024", la plus récente mécanique d'appel d'offres internationale a permis à l'Algérie d'attirer plusieurs compagnies mondiales autour d'un objectif clair : valoriser 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel et 560 millions de barils de pétrole brut. Selon Samia Charekh, directrice de la gestion des ressources minières et des hydrocarbures à l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), cette initiative a abouti à des résultats jugés "remarquables", illustrant l'attractivité du sous-sol algérien malgré un contexte concurrentiel. L'enjeu est double pour Alger : répondre à une consommation énergétique nationale en hausse, et préserver son rang sur le marché mondial, notamment face à une Afrique de plus en plus active dans le secteur.

À l'image de l'Algérie, plusieurs pays africains multiplient les campagnes de forage terrestre, portés par des ambitions énergétiques renouvelées. La Libye, par exemple, vise un doublement de sa production pour atteindre 2 millions de barils par jour. Des majors tels qu'OMV, Repsol, TotalEnergies et Eni sont à pied d'œuvre dans les bassins de Syrte et de Murzuq, avec une reprise des opérations amorcée dès janvier 2025. Plus au sud, l'Afrique du Sud s'illustre dans le gaz. La société australienne KinetikoEnergy y mène une campagne appuyée par une levée de fonds de 2,2 millions de dollars, visant l'extraction de 6 trillions de pieds cubes de gaz naturel. L'Angola mise pour sa part sur une exploration de long terme : un contrat de services signé en mai 2025 pour le bloc KON-4 prévoit un programme de cinq ans avec une projection de production sur vingt ans. D'autres initiatives, à l'image de celles de Corcel, SintanaEnergy ou encore de la société locale ACREP, viennent compléter l'effort.

En Namibie, la stratégie d'exploration s'accompagne d'investissements massifs : ReconAfrica a prévu un plan d'investissement global de 10 milliards de dollars, incluant une campagne de forage et un levé sismique 3D pour le second semestre 2025. Au Zimbabwe, InvictusEnergy se positionne sur un potentiel de 1,2 trillion de pieds cubes de gaz et 73 millions de barils de condensats, avec une licence prolongée pour soutenir les phases d'exploration. Enfin, en Ouganda, la montée en puissance est également notable. Le pays prévoit de forer plus de 300 puits à partir de 2025, dans le cadre du projet Tilenga, avec des perspectives ouvertes dans les bassins de Moroto-Kadam et de Kyoga.

Une position stratégique à préserver

Face à cette effervescence régionale, l'Algérie se distingue par l'ampleur de ses réserves mobilisées et la structure de ses appels d'offres, qui rassure les investisseurs. Toutefois, la concurrence devient de plus en plus tangible. Plusieurs États africains misent désormais sur la diversification de leurs ressources, des cadres contractuels plus attractifs, et des stratégies à long terme appuyées par des partenariats internationaux.

L'année 2025 marque ainsi un tournant pour le secteur énergétique africain, où la transition ne signifie pas abandon, mais plutôt optimisation des ressources disponibles, notamment terrestres. Dans ce paysage en mutation, l'Algérie reste en tête, mais l'écart se resserre, et la compétition s'annonce de plus en plus technique et stratégique.

ORAN

La consommation énergétique et les énergies renouvelables, principaux axes du premier colloque national sur l'énergie

Par R E.

Les thématiques de la consommation énergétique et des énergies renouvelables ont constitué les principaux axes du premier colloque national sur l'énergie, organisé, mardi à Oran, sous le slogan : « Contexte, potentialités et perspectives énergétiques », dans le cadre de la 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST-12). A cette occasion, Mustapha Mekidèche, expert en économie et ancien directeur des zones industrielles d'Arzew et de Skikda, a souligné l'importance de « rationaliser la consommation énergétique et de lancer de nouveaux projets basés sur les énergies renouvelables et la diversification énergétique ». Il a ajouté que « la sécurité énergétique est étroitement liée à la transition énergétique, laquelle nécessite du temps pour se concrétiser. Il faut donc accélérer les projets facilitant cette transition tout en élargissant les capacités algériennes en gaz naturel ». De son côté, le professeur Smaïl Khennas, expert en énergie et en changement climatique, a indiqué que « la consommation d'énergie en Algérie est en constante augmentation, notamment dans les secteurs du transport routier, de l'industrie et de la consommation domestique », soulignant l'importance de « recourir aux énergies renouvelables, en particulier l'électricité dans le secteur des transports, et de s'orienter vers une énergie verte au lieu des énergies fossiles ». Ahmed Mechraoui, expert au sein de la société énergétique britannique Harbour Energy, a quant à lui évoqué les potentiels énergétiques dont dispose l'Algérie, notamment en énergie solaire, éolienne et hydrogène vert, qui, selon lui, peuvent «remplacer les énergies fossiles ». Il a appelé à «exploiter les technologies modernes pour améliorer le niveau de récupération des réserves, rationaliser la consommation et renforcer l'utilisation des énergies renouvelables».

Pour rappel, ce colloque a été organisé à l'initiative du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, en coordination avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST). La 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, qui se tient sur trois jours, rassemble environ 1.000 experts et spécialistes venus de 32 pays.

SKIKDA

Arrivée du 1er groupe d'enfants aux camps d'été 2025

La wilaya de Skikda a accueilli mardi après-midi le premier groupe d'enfants bénéficiaires des camps d'été de la saison 2025 au niveau des camps Larbi Ben M'hidi du chef-lieu de wilaya et de Talezza dans la commune de Collo, a indiqué le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Ramdane Benloulou. Le même responsable a précisé que ce groupe est constitué de 300 enfants dont 150 venus des wilayas de Guelma et Souk Ahras ont été reçus au camp Larbi Ben M'hidi et 150 autres originaires de Tébessa et Batna ont été accueillis au camp de Talezza.
Ces enfants garçons et filles âgés entre 7 et 14 ans bénéficieront d'un programme récréatif, pédagogique et culturel intégré, a affirmé le même responsable, indiquant que l'initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne des camps estivaux chapeautée par le ministre de la Jeunesse et divisée en six sessions de 12 jours chacune.
M. Benloulou a précisé que le programme pédagogique des camps repose sur plusieurs axes relatifs à la consolidation de la mémoire nationale, de l'esprit nationaliste et du bénévolat tout en développant chez les participants le sens de l'autonomie et l'esprit de découverte et de l'initiative

BATNA

Lancement des travaux de raccordement d'une mechta de la commune d'Oued Chaâba au réseau de gaz naturel

Le coup d'envoi des travaux de raccordement de la mechta « Merfeg El Henna », dans la commune d'Oued Chaâba (Batna), au réseau de distribution du gaz naturel, a été donné, mardi, en présence du wali, Mohamed Benmalek. Selon les explications fournies au chef de l'exécutif local, qui effectuait une visite de travail dans les communes d'Oued Chaaba et de Batna, l'opération est inscrite au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe de 12,6 millions de dinars. Ce projet devant être concrétisé au bout d'un délai de 3 mois, après réalisation d'un réseau de distribution d'environ 10 km, permettra aux 43 familles résidant dans ce village agricole de bénéficier des bienfaits du gaz naturel et de voir leurs conditions de vie améliorées.
Le wali, insistant in situ sur « la nécessité de livrer le projet dans les délais impartis », a rappelé le « saut qualitatif réalisé dans la wilaya de Batna en matière de raccordement aux réseaux du gaz et de l'électricité », ce qui traduit, a-t-il dit, les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine.
La visite de M. Benmalek dans les communes d'Oued Chaaba et de Batna a donné lieu à l'inspection de plusieurs projets de développement, à l'inauguration de classes d'extension dans des écoles primaire et à la pose de la première pierre de 90 logements promotionnels aidés.

TINDOUF

Un plan d'action pour améliorer l'approvisionnement en électricité durant l'été

Un plan d'action a été élaboré par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya de Tindouf, visant l'amélioration de l'approvisionnement en électricité au cours de période estivale 2025, a-t-on appris des responsables de l'entreprise.

«La direction de distribution a entamé, en coordination avec les autres parties concernées, l'exécution de ce plan d'action global ayant pour objectif de faire face à la forte demande en énergie électrique en été et d'assurer un service de qualité au citoyen", a déclaré à la presse le directeur de wilaya de distribution de la société Sonelgaz, Abdelatif Benkhenouf, lors d'une rencontre consacrée aux préparatifs de la saison estivale 2025 et l'évaluation des réalisations de l'année 2024.
Il a ajouté que ''la hausse de la demande sur l'électricité, en cette période, est induite par les changements climatiques d'une part, et la dynamique socioéconomique de la wilaya, d'autre part".
Le plan d'action se décline en plusieurs axes, dont la réalisation de nouvelles installations pour renforcer les capacités actuelles, et l'exécution d'une opération proactive et précise de maintenance, a ajouté le responsable en signalant que le plan en question prévoit aussi l'identification des ''points critiques" relevés durant l'été 2024 et le renforcement des réseaux de transport et de distribution.
Ceci, a-t-il dit, en plus de la maintenance des centrales et des réseaux d'électricité et la prévention des incendies sur les transformateurs.
Concernant la distribution, M. Benkhenouf a noté que deux nouvelles centrales ont été réalisées, en plus des anciennes qui ont été renforcées pour atténuer la pression et de la réalisation de 15 km de nouvelles lignes en renfort au réseau.
Pour sa part, le directeur de l'unité de production d'électricité de Tindouf, Omar Bensayah, a fait savoir que l'énergie produite à juin courant a atteint les 163 mégawatts, assurées par trois centrales d'une capacité de 106, 51 et 6 mégawatts, ce qui, selon lui, est ''suffisant pour couvrir les besoins prévisionnels pour l'été 2025 qui sont estimés à 107 mégawatts".
L'énergie produite actuellement est ''suffisante" pour couvrir les besoins locaux et dégager un excédent qui permet une continuité du service durant les pics de consommation, a-t-il poursuivi, soulignant toutefois la nécessité de ''poursuivre les efforts selon le programme arrêté, face à la poursuite de la hausse de consommation durant les mois de l'été".

OUARGLA

Ouverture de nouvelles spécialités à la prochaine rentrée universitaire

La nomenclature des spécialités de l'enseignement supérieur sera étoffée, à la prochaine rentrée, par l'ouverture de nouvelles spécialités à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris mercredi de ses responsables. Parmi ces spécialités, les mathématiques appliquées, la traduction, les sciences islamiques, l'intelligence artificielle, le Big-Data et l'histoire, a révélé le recteur de l'UKMO, le Professeur émérite Mohamed Tahar Halilet, à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2024/2025. L'UKMO prévoit aussi l'ouverture de nouveaux départements, à l'instar des Ressources énergétiques, Sciences de l'Environnement et pisciculture, Psychologie, Traduction, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie et Management, en plus d'un tronc commun en Sciences et technologies, a-t-il ajouté. Le Recteur de l'UKMO a fait état également de la mobilisation des moyens humains et matériels pour l'accueil de quelque 6.000 étudiants à la prochaine rentrée (saison 2025/2026). Il a félicité, par ailleurs, les lauréats de cette année, saluant, par la même, les efforts déployés tout au long de l'année par le staff d'encadrement des étudiants dans l'ensemble des facultés de l'UKMO. M.Halilet a rendu aussi un hommage aux partenaires sociaux et économiques pour leur rôle et leur contribution à la formation et l'accompagnement des étudiants durant leurs stages pratiques, à l'exemple de l'hôpital militaire régional universitaire d'Ouargla et les entreprises pétrolières opérant sur le territoire de la wilaya. Lors de la cérémonie de clôture de la saison universitaire 2024/2025, tenue en présence notamment des autorités de la wilaya, civiles et militaires, de partenaires sociaux et économiques et de la communauté universitaire, ont été honorés 61 lauréats (31 en Licence et 30 en Master) de différentes spécialités.
Treize (13) étudiants aux besoins spécifiques, neuf (9) étudiants étrangers ainsi que les étudiants ayant reçu le titre "Label" ont aussi été distingués lors de cette cérémonie, en plus de la cellule "Qualité" de l'UKMO dont les résultats de deux années d'efforts ont été couronnés par l'obtention par l'Université de la certification ISO 2009/2015.

MILA

Réception «au 3e trimestre 2025» de 7 forages destinés au renforcement de l'approvisionnement en eau potable

Sept (7) forages en cours de réalisation dans six communes de la wilaya de Mila et destinés au renforcement de l'approvisionnement en eau potable seront "réceptionnés au cours du troisième trimestre 2025", apprend-on mardi auprès de la direction de l'hydraulique.
Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de mobilisation des ressources en eau de cette direction, Amar Belghemrani, a précisé que ces forages sont en cours de réalisation dans les communes de Chigara, Ain Mellouk, Ahmed Rachedi, Bouhatem, Ouled Khelouf et El Ayadi Barbes pour y renforcer l'alimentation en eau de plusieurs agglomérations et mechtas.
Les taux d'avancement des travaux de ces forages varient entre 10 % et 95 % et leurs travaux seront achevés tous " avant la fin du mois de septembre prochain" avant leur équipement, raccordement au réseau électrique et mises en service, selon la même source.
Les services du secteur ont désigné six (6) entreprises pour réaliser six (6) autres forages dont les travaux seront lancés dans " les prochains jours" dans les communes de Grarem Gouga, Terraï Bainane, Chelghoum Laïd, Bouhatem, Mechira et Tessala Lemtaï, selon le même cadre.
Des travaux de fonçage de quatre (4) autres forages seront en outre engagés à Ahmed Rachedi, Ain Beida Harriche, Ain Mellouk et Tadjenanet "dès l'achèvement des procédures légales nécessaires", a ajouté la même source.

GUERRE COMMERCIALE

La nostalgie du libre-échange n'est pas la solution

La guerre commerciale de Trump a semé le chaos économique à travers le monde. Mais la tentation des libéraux de revenir simplement aux « beaux jours » du libre-échange n'est pas une solution. [1]

Par Henri Lepage

La guerre commerciale déclenchée par Donald Trump a provoqué une panique sur les marchés mondiaux, envoyant des ondes de choc dans les chaînes d'approvisionnement internationales. Les marchés boursiers sont en chute libre, les prévisions de croissance ont été fortement revues à la baisse, et une récession économique avec une montée du chômage se profile. Cela a poussé beaucoup à regretter les temps plus ordonnés d'avant Trump — une nostalgie pour la mondialisation libérale des années 2000, avec un libre-échange mondial sans entrave et une économie mondiale régie par des règles prévisibles. Le géopolitiste Ian Bremmer affirme ainsi avec confiance que « la mondialisation a contribué à faire des États-Unis le pays le plus prospère de l'histoire », et dans le New York Times, l'éditorialiste Thomas Friedman écrit que notre époque a été « l'une des plus relativement paisibles et prospères de l'histoire… grâce à un réseau toujours plus serré de mondialisation et de commerce ».

À première vue, cette réaction est compréhensible. Il y a en effet de nombreuses raisons pour lesquelles la guerre tarifaire de Trump est contre-productive. Les droits de douane sont une forme de taxe principalement payée par les consommateurs. Ce sont des taxes non progressives, qui frappent les plus pauvres de manière disproportionnée, car ils consacrent une plus grande part de leur revenu à des biens de consommation courante désormais soumis à ces nouveaux droits.

Si Trump met à exécution sa promesse d'utiliser ces recettes pour financer des baisses d'impôts pour les riches, cela pourrait devenir l'une des réformes fiscales les plus régressives de l'histoire des États-Unis.

Si Trump met à exécution sa promesse d'utiliser ces recettes pour financer des baisses d'impôts pour les riches, il s'agirait d'une des réformes fiscales les plus régressives de l'histoire des États-Unis.

Mais la nostalgie de l'ère du libre-échange n'offre pas d'avenir, peu importe ce que l'on pense de Trump et de son programme. La vague de mécontentement qui a conduit à la victoire de Trump est intimement liée aux tensions provoquées par la mondialisation. L'ordre mondial néolibéral, dominant depuis la chute de l'Union soviétique, a combiné libre-échange et déréglementation financière, entraînant une augmentation des inégalités, une désindustrialisation et des pertes d'emplois. Il n'est donc pas surprenant que ce soient les électeurs de la classe ouvrière des régions les plus touchées du Midwest américain qui aient fait basculer l'élection de 2016 en faveur de Trump, car il promettait de s'attaquer à la mondialisation et aux accords de libre-échange qui leur avaient coûté leurs emplois et ravagé leurs communautés.

La sortie de cette guerre commerciale ne devrait donc pas consister simplement à revenir au statu quo ante, puisque c'est précisément ce qui nous a menés ici.

Les problèmes du libre-échange

Lorsque l'on parle de libre-échange mondial, il est important de comprendre que celui-ci n'est pas le résultat naturel des forces du marché. Au contraire, le régime commercial mondial est le fruit de politiques étatiques actives, façonnées par les acteurs les plus puissants de la planète. Au XIXe siècle, la Grande-Bretagne a ouvert des marchés dans le monde entier à coups de canons. En Chine, les empires européens ont mené deux guerres sanglantes — connues sous le nom de guerres de l'opium — pour empêcher les Chinois d'interdire le commerce de l'opium sur leur territoire.

Le régime commercial actuel a été façonné lors des « Uruguay rounds » dans les années 1980, culminant avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995. Il s'agit d'un produit de la domination unipolaire américaine après la chute du mur de Berlin.

Ce régime s'est concentré sur la réduction des droits de douane, mais aussi sur l'interdiction faite aux pays de mettre en place d'autres formes de réglementation — appelées « barrières techniques au commerce », comme les normes environnementales ou les conditions de travail. Les syndicats occidentaux mettent en garde depuis les années 1990 contre les menaces que ce système fait peser sur les emplois locaux, tandis que les pays en développement ont dénoncé le fait qu'ils se voyaient refuser les mesures de protection que les pays riches avaient utilisées pour se développer.

Ce régime a largement profité, depuis quarante ans, aux grandes entreprises des États-Unis et de l'Occident, qui pouvaient réduire leurs coûts salariaux et éviter les réglementations en délocalisant leur production vers les pays du Sud. Certains pays asiatiques ont utilisé cette mondialisation des chaînes de production pour renforcer leur secteur industriel et réaliser leur développement économique. Dans les années 2000, la Chine en particulier a combiné une forte planification étatique avec les règles du libre-échange pour gravir les échelons de la chaîne de valeur mondiale, vers une production technologique plus avancée.

Le mythe des avantages comparatifs

La théorie qui sous-tend les avantages du libre-échange remonte à l'économiste du XIXe siècle David Ricardo, dont la théorie des avantages comparatifs fait toujours référence aujourd'hui dans la pensée économique dominante. L'idée est que les pays — peu importe leur niveau de développement — peuvent bénéficier du commerce en se spécialisant dans les secteurs où ils sont relativement les plus efficaces. Cela signifie qu'un pays A, plus pauvre, qui n'excelle que dans quelques domaines, peut tout de même tirer profit d'échanges avec un pays B, beaucoup plus compétitif dans tous les secteurs.

L'idée de commerce gagnant-gagnant n'a en réalité existé que sur le papier. En pratique, la spécialisation selon les avantages comparatifs immédiats a enfermé les pays périphériques dans une dépendance à la production de matières premières volatiles.

Mais cette idée de commerce gagnant-gagnant n'a en réalité existé que sur le papier. En pratique, la spécialisation selon les avantages comparatifs immédiats a enfermé les pays périphériques dans une dépendance à la production de matières premières volatiles. L'économiste Ha-Joon Chang a démontré que les pays qui ont réussi à utiliser le commerce comme moteur de développement économique — comme la Corée du Sud, son pays natal — ont activement utilisé l'intervention de l'État pour modifier leurs avantages comparatifs. Si la Corée du Sud avait suivi aveuglément la théorie de Ricardo, elle ne compterait pas aujourd'hui de géants industriels comme Samsung et Hyundai. Son économie serait encore dominée par le riz et le poisson.

Mais avec la mondialisation financière, toute politique allant à l'encontre des intérêts du capital était immédiatement sanctionnée par les marchés. Cela a conduit à une compétition salariale entre travailleurs, les entreprises pouvant facilement délocaliser vers des régions à faibles coûts. Cela a aussi engendré une concurrence fiscale, les pays abaissant leurs impôts pour attirer les investissements. Les résultats sont clairs : des inégalités croissantes à l'échelle mondiale, les salaires étant perdants face au capital. Dans les pays riches, la délocalisation a touché de plein fouet la classe ouvrière, tandis que dans des pays comme la Chine ou l'Inde, les fruits de la croissance ont principalement profité aux chefs d'entreprise. Cette course vers le bas fiscale a également mis à mal les systèmes de protection sociale.

Les véritables enjeux du commerce mondial

Pour la gauche, la véritable question dans la politique commerciale n'est pas tant la circulation des biens que la mobilité sans restriction du capital. Depuis les années 1980, la libéralisation des flux financiers et des réseaux de production a permis aux entreprises de se relocaliser avec une grande facilité, utilisant la menace des délocalisations pour discipliner le travail et restreindre la prise de décision démocratique. Cette mobilité est devenue une caractéristique structurelle de l'économie mondiale, déséquilibrant profondément le rapport de force en faveur du capital.

Le commerce a joué un rôle disciplinaire. Il n'a pas seulement facilité les échanges ; il a redéfini le terrain de la politique intérieure en limitant les marges de manœuvre des États.

Dans ce contexte, le commerce a joué un rôle disciplinaire. Il n'a pas seulement facilité les échanges ; il a redéfini le terrain de la politique intérieure en limitant les marges de manœuvre des États. La peur de la fuite des capitaux a sapé la négociation collective, érodé les bases fiscales, et forcé les États à participer à une course vers le bas en matière de salaires, de réglementations et de prestations sociales. La rhétorique de la compétitivité a remplacé les questions de justice, et la politique économique a été réduite à ce que les marchés considèrent comme acceptable.

Ce que l'on oublie souvent lorsqu'on appelle à « relocaliser » l'industrie, c'est que les acquis sociaux des économies industrielles de l'après-guerre étaient le fruit d'institutions syndicales fortes, et non de la seule activité manufacturière. Sans un haut niveau de syndicalisation et d'organisation politique, le retour de la production industrielle n'améliorera probablement pas les conditions de la classe ouvrière.

Le véritable défi n'est ni de restaurer une ère révolue de la mondialisation, ni de se replier derrière des frontières nationales. Un débat sérieux sur le commerce mondial à gauche doit commencer par l'ambition de transformer les règles du jeu globales, afin que le commerce ne soit plus un outil de coercition au service du capital.

[1] Article issu de notre partenaire Jacobin.

Source : LVSL.fr ; publié le 23 avril 2025

SYRIE/INVESTISSEMENT DANS DES ZONES FRANCHES

Signature d'un accord avec une entreprise chinoise

L'autorité générale des passages terrestres et maritimes en Syrie a annoncé jeudi la signature d'un protocole d'accord avec une entreprise chinoise en vue d'investir dans des zones franches d'une superficie dépassant un million de mètres carrés, pour une durée de vingt ans.
Dans un communiqué publié sur X, l'autorité a déclaré avoir signé un « protocole d'accord stratégique avec la société chinoise Fidi, accordant à cette dernière le droit d'exploiter intégralement la zone franche de Hessia, dans la province de Homs (centre), sur une superficie estimée à environ 850.000 mètres carrés, en vue de créer une zone industrielle intégrée regroupant des usines spécialisées et des installations de production. »
Le protocole d'accord prévoit également « l'octroi à l'entreprise chinoise du droit d'investir 300.000 mètres carrés dans la zone franche d'Adra », située dans la banlieue de Damas, dans le but de « développer des projets commerciaux et de services répondant aux besoins du marché local et régional », selon le communiqué. La durée du contrat est de vingt ans, l'entreprise investisseuse étant tenue de mettre en œuvre les différentes phases du projet selon un calendrier défini, de manière à « garantir la rentabilité économique et à renforcer le rôle des zones franches comme moteur de développement et d'attraction des investissements directs étrangers », selon l'autorité.
La Syrie compte de nombreuses zones franches offrant aux investisseurs étrangers divers avantages, notamment l'exonération de tous les impôts et taxes, la liberté de recourir à de la main-d'œuvre locale ou étrangère, ainsi que la liberté de transfert du capital étranger investi.
D'après le communiqué, ce protocole d'accord « s'inscrit dans la politique de l'autorité visant à réactiver les zones franches syriennes et à attirer des capitaux étrangers », dans l'espoir qu'il « contribue à créer des emplois, transférer des technologies, et augmenter le volume des échanges commerciaux via les postes frontières terrestres et maritimes ».

ARABIE SAOUDITE -KOWEÏT

Signature d'un protocole d'accord contre le blanchiment d'argent

L'Arabie saoudite et le Koweït ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, consolidant ainsi les efforts régionaux visant à renforcer la sécurité financière.

L'accord, signé entre le Département général des enquêtes financières de l'Arabie saoudite et la Cellule de renseignement financier du Koweït, a été finalisé en marge de la deuxième réunion du Comité des cellules de renseignement financier du Conseil de coopération du Golfe, qui s'est tenue au Koweït, a rapporté l'Agence de presse du Koweït.
Le protocole d'accord vise à renforcer l'échange de renseignements et la coordination opérationnelle entre les deux pays. Il devrait améliorer considérablement l'efficacité des cadres de prévention de la criminalité financière dans la région, en s'alignant sur les normes internationales et en renforçant les mécanismes communs entre les cellules de renseignement financier du CCG.
La signature fait suite à un atelier virtuel organisé en mars par le National Center for Non-Profit Sector Development, qui portait sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme au sein des organisations à but non lucratif, y compris les groupes caritatifs et les fondations.
L'accord reflète également les liens économiques plus larges entre les deux voisins du Golfe. En février, les exportations du Koweït vers l'Arabie saoudite ont atteint 137 millions de SR (36,5 millions de dollars), soit une augmentation de 19,6 % par rapport à l'année précédente, selon les données de l'Observatoire de la complexité économique.
Les représentants des deux pays ont souligné le rôle du protocole d'accord dans le renforcement des capacités nationales, la promotion de l'intégration régionale et l'alignement sur les meilleures pratiques en matière de renseignement financier et de conformité.
Le renouvellement de la coopération intervient alors que l'Arabie saoudite continue d'encourager les investissements koweïtiens dans ses secteurs minier et industriel. En avril, le ministre de l'industrie et des ressources minérales, Bandar Alkhorayef, a rencontré une délégation d'hommes d'affaires koweïtiens lors d'une visite officielle au Koweït, soulignant les opportunités inexploitées dans l'industrie minière du Royaume.
M. Alkhorayef a souligné l'importance du secteur pour Saudi Vision 2030, qui vise à faire du Royaume un centre industriel et minier mondial.
Il a cité des estimations évaluant les ressources minérales saoudiennes à plus de 9 300 milliards de SR.
La lutte contre le blanchiment d'argent reste une priorité nationale pour l'Arabie saoudite, qui a mis en place un cadre juridique et réglementaire complet pour protéger l'intégrité de son système financier et empêcher les activités de financement illicites, y compris le financement du terrorisme.

ARABIE SAOUDITE

Comment l'IA et les micro-outils permettent à la nouvelle génération d'entrepreneurs de s'épanouir

La numérisation a modifié la façon dont les entrepreneurs se lancent, en particulier dans les premières étapes.
De plus en plus, les petites entreprises se lancent via des plateformes comme Instagram, TikTok et WhatsApp, sans passer par la voie traditionnelle de la création d'un site web dédié.
Ces entrepreneurs "social-first" vont à la rencontre des clients là où ils passent déjà du temps, transformant les médias sociaux d'un outil de communication en une plateforme de vente.
"L'IA générative redessine l'avenir des entreprises et, lorsqu'elle est associée au marketing numérique, les résultats sont transformateurs", a déclaré à Arab News Selina Bieber, vice-présidente pour les marchés internationaux de la société d'hébergement web GoDaddy, basée aux États-Unis.
Selon l'enquête GoDaddy 2025 Global Entrepreneurship Survey, 22 % des propriétaires de petites entreprises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord gèrent désormais leur activité principalement sur les médias sociaux. Cette tendance souligne l'importance croissante du commerce social, en particulier pour les créateurs d'entreprise en solo et les exploitants d'entreprises à temps partiel.
Cependant, la gestion d'une entreprise uniquement sur les plateformes sociales comporte des risques. La visibilité peut être élevée, mais la propriété et le contrôle sont limités. Les changements d'algorithme ou de politique peuvent avoir un impact considérable sur la capacité d'une entreprise à atteindre des clients ou à générer des revenus.
Les acheteurs ont également tendance à rechercher d'autres signes de confiance avant d'effectuer un achat. Un site web professionnel, par exemple, renforce souvent la crédibilité d'une entreprise.
Selon le rapport The State of Digital Commerce in MENA 2024 de Checkout, 73 % des acheteurs en ligne de la région sont plus confiants lorsqu'ils achètent auprès d'entreprises qui ont un site web, plutôt que de se fier exclusivement aux comptes de médias sociaux.

TUNISIE

Le CETIME lance la 2e édition de ses rencontres sectorielles autour des industries aéronautiques et automobiles

Le centre technique des industries mécaniques et électriques (CETIME) a inauguré, mardi 24 juin 025 à Novation City Sousse, la deuxième édition de ses rencontres sectorielles, avec un focus stratégique sur les secteurs de la fabrication de composants pour l'aéronautique et l'automobile.
Présidée par Madame Afef Chachia Tayarri, cheffe du cabinet ministériel, la cérémonie a marqué un nouvel élan pour deux filières industrielles stratégiques, considérées parmi les plus prometteuses dans la politique nationale de l'industrie et de l'innovation.
Dans son intervention, la responsable a annoncé le lancement officiel d'un pacte de compétitivité dédié à l'industrie des composants aéronautiques, suivant le modèle déjà adopté avec succès pour le secteur automobile. L'objectif affiché est de définir une vision stratégique intégrée, alliant compétitivité, innovation et création d'emplois qualifiés.
Elle a insisté sur la nécessité d'accélérer la transition vers une industrie intelligente, basée sur la recherche, le développement technologique, et l'intégration numérique.
La stratégie vise également à renforcer les partenariats nationaux et internationaux, pour favoriser l'investissement et la montée en gamme des chaînes de valeur tunisiennes.

Des performances notables et un poids croissant à l'export

Le secteur des industries mécaniques et électriques (IME) occupe aujourd'hui une place centrale dans l'économie nationale, représentant 46 % des exportations tunisiennes. Plus particulièrement, l'industrie aéronautique tunisienne, qui regroupe près de 80 entreprises, a multiplié par 15 son chiffre d'affaires en dix ans, et créé plus de 7 000 emplois directs.
Quant au secteur des composants automobiles, il affiche également des performances soutenues. Avec plus de 280 entreprises actives, dont 140 totalement exportatrices, il a généré en 2024 près de 3,1 milliards d'euros de ventes à l'export, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente.

Une infrastructure technologique de pointe

En marge de cette édition, la délégation a visité le centre de ressources technologiques du CETIME, un établissement de référence doté de plateformes mécaniques et électroniques avancées, au service des entreprises industrielles et des startups.
Un espace d'exposition a également été inauguré pour favoriser le réseautage entre entreprises innovantes, PME et grands groupes, dans une logique de co-création industrielle.
Ateliers et dynamique collaborative
La rencontre a été ponctuée par des ateliers thématiques, visant à recenser les besoins des industriels, stimuler la création de projets collaboratifs, et proposer des services technologiques adaptés aux évolutions du marché. Les échanges ont réuni des représentants d'institutions publiques, de fédérations professionnelles, d'investisseurs et de chercheurs, dans un esprit de co-développement. Créé en 1982, le CETIME s'est imposé comme un acteur technique central au service de l'industrie tunisienne.

HYDROÉLECTRICITÉ

Globeleq débarque en Zambie avec l'acquisition de 51% de LHPC

Alors que la transition énergétique s'accélère en Zambie avec une percée notable du solaire, l'arrivée d'acteurs de référence comme Globeleq permet de consolider cette dynamique et de renforcer la confiance des investisseurs.

Le producteur indépendant Globeleq a annoncé le mercredi 19 juin la signature d'un accord de rachat de 51% des parts de Lunsemfwa Hydro Power Company (LHPC) auprès de Norfund, la banque de développement norvégienne. LHPC exploite en Zambie deux centrales hydroélectriques totalisant 56 MW et développe un projet solaire photovoltaïque de 20 MW dans la province centrale de Kabwe.

Les 49% restants sont détenus par Wanda Gorge Investments, un investisseur zambien en infrastructures. LHPC vend son électricité à l'opérateur public ZESCO via un contrat d'achat d'électricité, ainsi qu'à des clients privés tels que Copperbelt Energy Corporation et Jubilee Metals, tout en disposant d'une licence de négoce au sein du Southern African Power Pool (SAPP). Le montant et les modalités de financement de l'opération n'ont pas été précisés.

« Dans notre recherche d'un partenaire pour cette transition, notre priorité était de trouver un investisseur capable de bien gérer, d'améliorer la performance opérationnelle, de rehausser les standards et de libérer le potentiel de croissance à long terme de LHPC. Avec plus de 20 ans d'expérience sur le continent africain, nous sommes convaincus que Globeleq est le partenaire idéal pour accompagner LHPC dans cette nouvelle étape » affirme Øystein Øyehaug, directeur des investissements chez Norfund. Ces dernières années, plusieurs projets solaires ont émergé en Zambie, notamment à travers le programme GETFiT Zambia qui a attribué à Globeleq le développement de la centrale solaire Kafue (54 MWp). L'entreprise y détient également un portefeuille de projets verts de plus de 400 MW, combinant solaire, éolien et stockage. Cette nouvelle acquisition constitue sa première incursion dans l'hydroélectricité en Afrique. L'entreprise dispose déjà d'un portefeuille diversifié d'actifs solaires, éoliens, géothermiques, hybrides et stockage.

MALI

Le pays se prépare à la réouverture de la mine d'or Loulo-Gounkoto

Mise à l'arrêt en janvier par Barrick sur fond de différend avec l'État malien, la mine d'or Loulo-Gounkoto a été placée sous administration provisoire. Quelques jours après ce développement, son administrateur entame déjà les démarches en vue d'une relance des opérations sur le site. Au Mali, les bureaux de Barrick, opérateur de la mine d'or Loulo-Gounkoto, ont été rouverts dans la journée du lundi 23 juin par les autorités fiscales, soit plus de deux mois après leur fermeture en avril. Ce développement rapporté par Reuters qui cite des sources proches du dossier, marque une première avancée dans le processus de réouverture de cet actif, dont les opérations minières ont été suspendues par son opérateur Barrick Mining depuis janvier. Alors qu'elle a été placée sous administration provisoire pour 6 mois à la demande de l'État, la relance de Loulo-Gounkoto a été confiée à Soumana Makadji, ancien ministre malien de la Santé. Ce dernier a, apprend-on, également rencontré le personnel de la mine lundi, ainsi que les sous-traitants. Selon les détails fournis, il prévoit d'effectuer mercredi une visite du complexe minier, lequel serait d'après lui capable de s'autofinancer une fois la production relancée. Plus grande mine d'or du Mali avec une production d'environ 800 000 onces en 2024, Loulo-Gounkoto est au cœur d'un litige de plus de deux ans opposant son opérateur Barrick Mining et l'État malien, qui cherche à y appliquer le Code minier de 2023. Alors que la résolution de ce différend demeure incertaine, sa mise sous administration provisoire devrait lui permettre de reprendre ses activités, sans toutefois l'accord de Barrick.

NIGERIA

Le singapourien Wilmar se renforce dans la filière palmier à huile

Le Nigeria est le principal producteur africain d'huile de palme. La dynamique de l'industrie locale est principalement assurée par les activités de nombreux industriels parmi lesquels figurent Presco Plc, Okomu Oil Palm, mais aussi PZ Wilmar.

Au Nigeria, le singapourien Wilmar s'apprête à prendre le contrôle total de l'entreprise PZ Wilmar, une joint-venture spécialisée dans la production d'huile de palme et de produits dérivés, qu'il administrait conjointement depuis 2010 avec le britannique PZ Cussons.

Dans un communiqué publié sur son site, l'entreprise a révélé avoir entamé le processus réglementaire pour racheter la participation de 50 % détenue par PZ Cussons dans la joint-venture. Cette transaction, valorisée à 70 millions $, devrait être finalisée durant le quatrième trimestre de cette année.

Il convient de noter que les activités de PZ Wilmar au Nigeria portent notamment sur l'exploitation de plus de 26 500 hectares de palmeraies et d'une raffinerie d'huile de palme intégrée, dotée d'une capacité de production de 1 000 tonnes par jour, pour la production d'huile de palme et de margarine qui sont commercialisées sous les marques « Mamador » et « Devon King's ».

Pour Kuok Khoon Hong, PDG de Wilmar, la prise de contrôle totale de ces activités s'inscrit dans une stratégie à long terme. « Nous sommes optimistes quant au potentiel à long terme du secteur de l'huile de palme au Nigeria. Les solides données démographiques du marché nigérian, avec plus de 200 millions de consommateurs, offrent une opportunité significative de croissance dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Wilmar a l'intention de continuer à développer les activités de plantation en amont et les activités de transformation en aval au Nigeria », explique le responsable.

ZAMBIE

Un nouveau modèle de financement avec un package de 26,5 millions $ pour le projet solaire Ilute de 32 MW

Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), un fonds multidonateurs géré par la Banque africaine de développement, s'est engagé à contribuer à hauteur de 8 millions de dollars pour la réalisation du projet solaire Ilute de 32 MWc en Zambie, dont le coût est estimé à 26,5 millions de dollars.

Le projet porté par un producteur indépendant d'électricité (IPP) sera réalisé dans l'ouest de la Zambie et fournira de l'électricité via le Southern African Power Pool (SAPP) dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) basé sur le marché avec le négociant régional en électricité GreenCo Power Services Ltd, un négociant régional innovant. Cette structure évitera de peser sur le budget du gouvernement zambien et permettra de contourner la nécessité d'obtenir des garanties souveraines. Elle devrait servir de modèle à d'autres pays qui cherchent à attirer des capitaux privés et à promouvoir l'intégration énergétique régionale.

Les représentants des financiers et des promoteurs du projet ont signé l'accord de financement le 19 juin lors du Forum africain de l'énergie qui se tient actuellement au Cap, en Afrique du Sud. Daniel Schroth, directeur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique du Groupe de la Banque africaine de développement, a signé au nom du SEFA. Des représentants de Serengeti Energy, Kwama Energy, EDFI Management Company et de la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) ont également signé l'accord de financement.

Le projet solaire Ilute s'aligne sur l'objectif stratégique de la Zambie qui consiste à tirer parti du SAPP pour mobiliser des capitaux privés, renforcer la sécurité énergétique et moderniser son système électrique.

Il s'aligne également sur le New Deal pour l'énergie en Afrique de la Banque africaine de développement et sur l'initiative Mission 300 (M300).

En outre, dans le cadre d'un plan pour la biodiversité élaboré avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), le projet alloue 1 % de ses revenus annuels à un fonds communautaire géré par des représentants locaux afin de financer des initiatives de développement prioritaires au niveau local.

BOURSE ZURICH

Le rebond perd de sa vigueur à l'approche de la mi-journée

Demeurant dans le vert mercredi, la Bourse suisse voyait cependant ses gains s'amenuiser à l'approche de la mi-journée. Alors que les tensions au Moyen-Orient s'apaisent et que le flux de nouvelles d'entreprises se tarit, les investisseurs analyseront les propos devant le Senat du président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell. Ce dernier a jugé mardi qu'il n'est pas nécessaire de se précipiter pour réduire les taux d'intérêt.

Alors que les prix du pétrole ont chuté mardi dans le contexte du cessez-le-feu entre l'Iran et Israël, "l'apaisement des tensions sur les marchés de l'énergie est une excellente nouvelle pour tous ceux qui ne veulent pas que la hausse des prix du pétrole se traduise par une accélération de l'inflation et un resserrement de la politique monétaire. L'humeur du marché est donc rétablie - et les colombes de la Réserve fédérale (Fed) pressent le citron particulièrement fort ces jours-ci", observe Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.

Au premier jour de son témoignage devant le Congrès, Jerome Powell, s'il a insisté qu'il n'était pas nécessaire de se précipiter pour réduire les taux d'intérêt, n'a toutefois pas exclu un tel mouvement. "Ce seul fait a suffi à faire danser les colombes dans les rues", note Mme Ozkardeskaya.

Mais le fait est qu'une baisse des taux en juillet serait, en réalité, précipitée, car les incertitudes commerciales ne seront pas résolues d'ici là, ajoute l'experte de la banque de Gland. Dans le meilleur des cas, les États-Unis imposeront des droits de douane à leurs partenaires commerciaux sans autre forme de procès. En Suisse, les perspectives de croissance et d'inflation à long terme restent positives en dépit de la situation géopolitique mondiale, selon les analystes consultés pour établir le baromètre mensuel UBS-CFA. L'indicateur a progressé de 19,9 points pour atteindre -2,1 points.

Après avoir entamé la séance en hausse de 0,15%, puis évolué de manière relativement latérale dans les tous premiers échanges, le Swiss Market Index (SMI) a peu à peu perdu l'essentiel de ses gains, l'indice phare passant sous les 12'000 points. Vers 10h45, il ne prenait plus que 0,09% à 11'999,74 points. Le Swiss Leader Index (SLI) s'appréciait de 0,18% à 1964,06 points et l'indicateur élargi Swiss Performance Index (SPI) de 0,08% à 16'586,51 points.

Sur les 31 valeurs phares, quatorze perdaient désormais du terrain, les dix-sept autres en gagnant. En haut de tableau, Alcon (+2%) poursuivait son échappée, le spécialiste des traitements ophtalmiques prenant ses distances avec le géant des génériques Sandoz Group (+1,5%) et le cimentier Holcim (+1,1%), lequel poursuivait le rebond entamé la veille, après de difficiles premiers pas de son émanation nord-américaine Amrize en Bourse lundi. Cette dernière lâchait 0,5%.

Le fabricant d'aides auditives Sonova (+0,9%) était aussi recherché, tout comme, le réassureur Swiss Re (+0,7%), ainsi que le spécialiste des accessoires et périphériques informatiques Logitech (+0,6%). Le gestionnaire d'actifs Partners Group (+0,3%) était lui rentré dans le rang. Richemont gagnait lui 0,5%, quand bien même JPMorgan a légèrement réduit son objectif de cours de 180 à 178 francs suisses pour le titre du géant genevois du luxe, tout en continuant de le recommander à le surpondérer. Son concurrent dans l'horlogerie Swatch Group (-1,1%) était en revanche en souffrance.

Du côté des trois poids lourds de la cote, Nestlé (-0,8%) et Roche (-0,3%) se retrouvaient dans le camp des perdants, alors que Novartis prenait 0,3%. Ce dernier a fait part de l'expiration de son offre publique d'achat sur Regulus Therapeutics. Environ 74,49% des actions émises et en circulation lui ont été servies.

Du côté du marché élargi, parmi la poignée de nouvelles d'entreprises du jour, Klingelnberg (+1,2%)) a enregistré des entrées de commandes moins fortes lors de son exercice décalé 2024/25, clos à fin mars. Cette demande affaiblie n'a pourtant pas empêché le chiffre d'affaires d'atteindre un niveau record. La rentabilité a de son côté fléchi, celle-ci ayant été gonflée un an auparavant par des effets exceptionnels.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 24 Juin 2025
Valeur : 26 Juin 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.8775	129.8925
1	EUR	EURO	150.5020	150.5324
1	GBP	POUND STERLING	176.3921	176.4125
100	JPY	JAPANESE YEN	89.4350	89.4515
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0938	18.0964
1	CHF	SWISS FRANC	159.9280	159.9661
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.6284	94.6669
1	DKK	DANISH KRONE	20.1764	20.1841
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5630	13.5791
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8660	12.8715
1	AED	UAE DIRHAM	35.3620	35.3738
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6183	34.6242
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.5750	424.7629
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.5555	43.9932
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2051	14.2068
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.9119	24.0346
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2527	3.2628
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.4584	176.4584

MARCHÉS EN ASIE

les Bourses hésitantes, hantées par le spectre des tensions commerciales

Les cours du pétrole tentaient de remonter mercredi en Asie après leur chute la veille, dans un marché évaluant la situation au Moyen Orient, tandis que les Bourses hésitaient, hantées à nouveau par le spectre des tensions commerciales. Les cours se ressaisissaient quelque peu mercredi dans les échanges asiatiques, à la faveur de quelques achats à bon compte.

Vers 02H20 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 1,40% à 65,27 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 1,33% à 68,03 dollars. Vers 02H20 à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei cédait 0,10% à 38.750 points et l'indice élargi Topix perdait 0,34% à 2.771 points. La Bourse de Séoul grimpait en revanche de 0,22%, Sydney abandonnait 0,04%, Taipei grimpait de 0,76%. A Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,79%, en Chine continentale, l'indice composite de Shanghai grignotait 0,07%, celui de Shenzhen progressait de 0,41%. Dopées en partie par les gains de Wall Street la veille, les places asiatiques apparaissaient divisées, au gré d'échanges volatils. L'or, valeur refuge qui avait profité des tensions au Moyen-Orient ces derniers jours, continuait de résister en dépit de la trêve conclue: vers 02H30 GMT, il grimpait de 0,20% à 3.330 dollars l'once. En revanche, le dollar --qui lui aussi avait attiré les investisseurs en quête de sécurité face aux inquiétudes géopolitiques-- cédait désormais du terrain: il reculait de 0,10% face à la monnaie japonaise, à 144,80 yens pour un dollar. Ce renchérissement du yen mettait sous pression les titres des grands groupes exportateurs nippons à la Bourse de Tokyo.

POINT-MARCHÉS

L'Europe ouvre en hausse, soulagée par la trêve au Moyen-Orient

Les principales Bourses européennes sont dans le vert en début de séance mercredi, prolongeant leurs gains de la veille grâce au cessez-le-feu entre l'Iran et Israël, qui semble tenir pour l'instant et stimule l'appétit pour le risque.

À Paris, le CAC 40 gagne 0,29% à 7.638,34 points vers 07h20 GMT. À Francfort, le Dax avance de 0,03% et à Londres, le FTSE 100 prend 0,24%.

L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,16%, le FTSEurofirst 300 de 0,21% et le Stoxx 600 de 0,22%.

L'appétit des investisseurs pour le risque revient alors que la trêve annoncée 24 heures plus tôt par Washington pour mettre fin aux attaques sans précédent entre l'Iran et Israël semble se maintenir pour le moment, malgré les incertitudes persistantes sur le programme nucléaire iranien et les doutes initiaux sur le respect de l'accord de cessez-le-feu par les deux ennemis acharnés du Moyen-Orient.

L'optimisme quant à l'apaisement des tensions dans cette région clé de l'approvisionnement en pétrole, déjà bouleversée par la guerre à Gaza, a poussé l'indice STOXX 600 à augmenter de 1,1% mardi, sa plus forte hausse quotidienne depuis le 12 mai dernier.

Outre la trêve, les analystes soulignent que, même au plus fort des hostilités, la sécurité de l'infrastructure pétrolière iranienne et du détroit d'Ormuz, une route vitale des pétroliers, n'a jamais été sérieusement mise en doute.

Aux valeurs, le fabricant de briquets et matériel de papeterie BIC recule de 5% après un placement secondaire d'actions. Stellantis avance de 3% après que Jefferies a relevé sa recommandation à "acheter" contre "conserver", le courtier s'attendant à ce que le nouveau directeur général Antonio Filosa mette rapidement en oeuvre des décisions stratégiques.

A Londres, la société britannique d'ingénierie de défense Babcock, qui a revu mercredi à la hausse ses prévisions à moyen terme, prend 12%.

ROYAUME-UNI

Londres conserve temporairement son statut d'adéquation au RGPD

Les entreprises européennes peuvent continuer à transférer des données personnelles vers le Royaume-Uni sans mesure supplémentaire jusqu'au 27 décembre 2025. Les décisions d'adéquation viennent d'être prolongées pour six mois avant une nouvelle mise à l'épreuve.

La Commission a annoncé ce mardi 24 juin avoir prolongé pour six mois, jusqu'au 27 décembre 2025, les deux décisions d'adéquation accordées au Royaume-Uni permettant aux données personnelles de circuler librement entre les deux entités. Ces textes concernent à la fois les traitements régis par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et ceux encadrés par la directive "LED" pour les finalités pénales.

Une première décision en 2021

Depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les transferts de données personnelles vers ce pays tiers sont soumis à une évaluation du cadre juridique britannique de protection des données. En 2021, l'exécutif bruxellois avait accordé à Londres une décision d'adéquation valable pour quatre ans. Il avait, en effet, considéré que le Royaume-Uni offrait un niveau de protection équivalent à celui du droit européen.
Cette décision d'adéquation expirait le 27 juin 2025. La Commission a donc décidé de lui accorder un sursis de six mois, estimant que les conditions n'étaient pas encore réunies pour conclure un réexamen en bonne et due forme. En cause : la Data (Use and Access) Bill qui modifie le RGPD. "Nous évaluons si, suite à l'adoption de la nouvelle législation britannique, les décisions d'adéquation peuvent être renouvelées de façon plus permanente", a indiqué Henna Virkkunen, vice-présidente exécutive pour la souveraineté technologique, la sécurité et la démocratie.

Un sursis pour les entreprises

Pour les entreprises européennes, cette prolongation peut être à la fois une bonne nouvelle et une source d'inquiétude. En effet, elle permet de maintenir les flux de données vers le Royaume-Uni sans formalité supplémentaire (pas besoin de clause contractuelle type). Mais l'échéance de décembre 2025 est un point de bascule : si la réforme britannique s'écarte trop des standards européens, la Commission pourrait ne pas renouveler la décision d'adéquation. Les transferts deviendraient alors soumis à des obligations juridiques plus lourdes avec des conséquences économiques importantes.
La Data (Use and Access) Act 2025 a été promulguée le 19 juin 2025. Son objectif est de stimuler l'économie, moderniser les services publics ainsi que faciliter la vie quotidienne des britanniques. Parmi les mesures phares, se trouvent le partage des données du système de santé (entre les hôpitaux...), la conservation des données en cas d'enquête judiciaire ou encore la vérification d'identité en ligne avec la mise en place d'un label de confiance pour les prestataires. Il reste à voir si ce nouveau cadre sera compatible avec les standards européens de protection des données.

CHILI

Ralentissement de l'inflation

Le taux d'inflation annuel du Chili a ralenti à 4,4% en mai 2025 contre 4,5% en avril, marquant le 17e mois consécutif où l'inflation est restée au-dessus de l'objectif de 2% - 4% de la Banque centrale du Chili.
La baisse a été entraînée par une décélération des prix dans 9 des 13 sous-secteurs. L'inflation a baissé pour les loisirs et la culture (1,9% contre 2,2%), l'entretien de la maison (1,7% contre 2,7%) et les restaurants et hôtels (6,4% contre 6,7%), tandis que les prix des transports sont passés en déflation (-0,1% contre 0,4%). En revanche, les prix ont augmenté dans l'alimentation et les boissons non alcoolisées (4,6% contre 4,4% en avril) et le logement et les services publics (10,9% contre 10,6%).
Dans la comparaison mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 0,2% en mai, restant stables par rapport aux 0,2% enregistrés le mois précédent et conformes aux projections du marché.
Au Chili, les principaux composants de l'indice des prix à la consommation sont: les aliments et les boissons non alcoolisées (19 pour cent du poids total); le logement et les services de base, pour 15 pour cent; les transports, pour 13 pour cent; la santé, pour 8 pour cent; l'éducation, pour 7 pour cent; les loisirs et la culture, pour 7 pour cent; l'équipement ménager et l'entretien, pour 7 pour cent, et les restaurants et hôtels représentent 6 pour cent. Les autres composantes sont: les communications (5 pour cent); les biens et services divers (5 pour cent); les boissons alcoolisées et le tabac (5 pour cent), et les vêtements et chaussures (4 pour cent). L'indice national a une base de 100 en 2018.

DÉPENSES DE DÉFENSE

L'Otan s'accorde sur un seuil à 5 % du PIB, avec l'Espagne

Les 32 pays membres de l'Otan, y compris l'Espagne, ont accepté dimanche un accord inédit prévoyant de porter leurs dépenses de sécurité à 5 % du PIB. Une décision prise à quelques jours d'un sommet décisif à La Haye.
Les négociateurs de l'Alliance ont entériné dimanche, faute d'objection avant l'heure limite de 17h30, une hausse ambitieuse des dépenses militaires et de sécurité. Selon plusieurs diplomates à Bruxelles, l'accord prévoit une répartition en deux volets : 3,5 % du PIB pour les seules dépenses militaires, et 1,5 % pour des investissements plus larges liés à la sécurité.
Cette orientation stratégique, poussée notamment par Washington, intervient dans un contexte de tension persistante avec la Russie et sous la pression du président américain Donald Trump, qui a plusieurs fois fustigé les pays européens pour l« eur sous-dépense chronique » en matière de défense.
Madrid a fini par se rallier à l'accord
Jusqu'à vendredi soir, l'Espagne faisait encore figure de dernier obstacle à cet accord. Le Premier ministre Pedro Sanchez avait jugé « déraisonnable et contre-productif » l'objectif de 5 %, défendant une approche plus souple fondée sur un effort de 2,1 % du PIB. « Pour l'Espagne, s'engager à atteindre un tel objectif ne serait pas soutenable », avait-il écrit au secrétaire général de l'Otan, Mark Rutte.
Plusieurs options de compromis ont alors été examinées, dont un réexamen de l'accord en 2029 ou un report de l'échéance à 2035 au lieu de 2032. Ces ajustements ont visiblement permis à Madrid de donner son feu vert sans blocage formel.
« Je pense que mercredi, lorsque les chefs de gouvernement se réuniront, nous serons d'accord sur le pourcentage de 3,5 et de 1,5 », a déclaré vendredi le Premier ministre néerlandais Dick Schoof, en amont du sommet. « La sécurité et la paix sont des conditions fondamentales de notre existence », a-t-il souligné.

GUERRE COMMERCIALE

Trump menace d'alourdir les droits de douane si l'Union européenne n'accepte pas un accord «juste »

La trêve commerciale entre Washington et Bruxelles pourrait prendre fin dès le 9 juillet. « Soit nous trouvons un bon accord, soit [les Européens] paieront ce que nous leur dirons de payer », a dit mardi le président américain.
Donald Trump a regretté, que les Européens « ne proposent pas un accord juste » pour apaiser la guerre commerciale avec les Etats-Unis, alors que la pause annoncée se termine le 9 juillet. « Soit nous trouvons un bon accord, soit ils paieront ce que nous leur dirons de payer », a ajouté le président américain, qui s'est exprimé dans l'avion qui le ramenait du sommet du groupe des Sept (G7) qui se tient au Canada.
Lundi, la présidente de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen, avait déclaré sur le réseau social X, après une rencontre avec Donald Trump au cours du G7, que les équipes américaines et européennes allaient « accélérer le travail en vue d'un accord [commercial] juste et bon ».
L'objectif de nombreux dirigeants présents au G7 était de désamorcer l'offensive commerciale de M. Trump. Le président américain a imposé des droits de douane d'au moins 10 % sur la plupart des produits importés aux Etats-Unis et menace d'augmenter encore le niveau des taxes.
Après avoir menacé d'imposer des droits de douane de 50 % aux importations européennes à partir du 1er juin, le président américain avait accepté à la fin de mai de reporter la date de la mise en place de ces droits de douane au 9 juillet, après un appel téléphonique avec la présidente de la Commission européenne.

PÉROU

1,69% d'inflation en mai 2025

Le taux d'inflation annuel dans la capitale du Pérou, Lima, est passé à 1,69% en mai 2025 contre 1,65% en avril. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis janvier, les prix ayant augmenté pour les aliments et les boissons non alcoolisées (1,35% contre 0,97% en avril), les loisirs et la culture (2,92% contre 2,90%), les restaurants et les hôtels (2,79% contre 2,73%), et les biens et services divers (2,66% contre 2,57%).
Pendant ce temps, les prix ont baissé pour le logement et les services publics (0,68% contre 0,62%), les transports (0,37% contre 0,95%), et l'éducation (4,12% contre 4,26%). Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont baissé de 0,06% en mai, après une hausse de 0,32% le mois précédent.

UNE EXPLOSION NUCLÉAIRE SUR LA LUNE ?

C'est ce que pourrait provoquer cet astéroïde d'ici peu

Un astéroïde de 60 mètres de large, baptisé 2024 YR4, pourrait s'écraser sur la Lune en décembre 2032. Si l'événement se produisait, il provoquerait la plus violente collision lunaire depuis plusieurs millénaires. Une explosion visible depuis la Terre, capable de propulser des débris vers notre planète et de menacer les satellites en orbite. Que sait-on vraiment du scénario envisagé par les scientifiques ? Est-il plausible, ou largement exagéré ?

Si vous êtes amateurs d'astronomie, vous le connaissez certainement déjà, 2024 YR4. Repéré en début d'année, il avait brièvement inquiété les astronomes, lorsqu'un risque de collision avec la Terre avait été évoqué au mois de février. Depuis, ce scénario a heureusement été écarté.
Depuis, un autre a été envisagé : celui d'un impact direct sur la Lune, prévu pour le 22 décembre 2032. Des chercheurs de trois instituts dépendants d'universités canadiennes (la University of Western Ontario et la Athabasca University) se sont penchés sur celui-ci pour estimer à quel point il était plausible. Leur étude préliminaire a été publiée sur la plateforme arXiv, le 12 juin.

Un impact lunaire de magnitude nucléaire

Les probabilités d'un tel crash atteignent désormais 4,3 %. Ce chiffre peut sembler faible, mais dans le domaine de la surveillance des objets géocroiseurs, c'est un niveau inhabituellement élevé. À titre de comparaison, c'est bien supérieur aux seuils qui motivent généralement une attention sérieuse de la part des agences spatiales. Comme ce fut le cas il y a plus de vingt ans, pour l'astéroïde Apophis en 2004, qui n'avait alors qu'une probabilité de collision terrestre estimée à 2,7 %. Dans ce domaine, 4,3 %, c'est donc déjà beaucoup et c'est une probabilité à prendre au sérieux.
Si l'astéroïde 2024 YR4 venait effectivement à heurter la face visible de la Lune, l'impact libérerait une quantité d'énergie équivalente à celle d'une très grosse explosion nucléaire (6,5 mégatonnes de TNT), selon les auteurs de l'étude. Les modélisations numériques indiquent qu'un tel choc pourrait éjecter jusqu'à 100 millions de kilogrammes de régolithe lunaire dans l'espace.

Si la Lune explose, c'est la Terre qui trinque

Ce type de collision, bien qu'assez courant à l'échelle cosmique, constituerait l'impact le plus important sur la Lune depuis 5 000 ans. Selon les estimations des chercheurs, jusqu'à 10 % de ces débris pourraient être capturés par le champ gravitationnel terrestre dans les jours suivant l'événement, avec des conséquences évidentes pour les satellites en orbite basse.
Rassurez-vous, et n'imaginez pas de gros rochers venir nous bombarder. Ces fragments seront majoritairement de taille millimétrique à centimétrique, et voyageront à des vitesses de l'ordre de 4 à 18 km/s par rapport aux satellites, et jusqu'à 25 km/s lors de leur rentrée atmosphérique. Pour vous donner un ordre d'idée, c'est environ 55 fois plus rapide qu'une balle de 9 mm. C'est donc largement suffisant pour transpercer la structure d'engins situés en orbite.
Les simulations évoquent une multiplication par 1 000 du flux météoritique habituel dans la basse orbite, sur plusieurs jours. En surface, ces micrométéorites se consumeraient dans l'atmosphère, engendrant un spectacle lumineux impressionnant, un véritable feu d'artifice lunaire, visible à l'œil nu. Toutefois, pour les opérateurs de satellites, l'heure ne serait pas à la contemplation : ce genre d'événement peut nécessiter des manœuvres d'évitement urgentes et coûteuses, voire endommager irrémédiablement certains dispositifs, notamment ceux dépourvus de protection active.
D'ici 2032, l'orbite basse sera nettement plus surchargée qu'aujourd'hui : Starlink, OneWeb, constellations militaires ou civiles, etc. Toute une infrastructure numérique est donc potentiellement exposée par un tel impact, s'il devait avoir lieu.
De là à envisager une mission de déviation de l'astéroïde ? Ce n'est pas impossible. Avec sept années devant nous, il serait techniquement envisageable d'imiter la mission DART menée par la NASA en 2022, qui avait dévié l'astéroïde Dimorphos. 2024 YR4 est d'ailleurs deux fois plus petit que Dimorphos, ce qui en fait une cible idéale. Mais à la différence de DART, cette fois, la cible ne menace pas directement la Terre. Une intervention trop tardive pourrait même aggraver la situation si elle modifiait la trajectoire de 2024 YR4 vers… notre planète.
Faut-il s'inquiéter d'un tel scénario ? Non, pas dans l'immédiat. Les probabilités restent tout de même faibles, l'échéance lointaine, et aucun risque pour les humains n'est à craindre, même en cas de collision. L'atmosphère jouerait parfaitement son rôle de bouclier et aucun fragment n'atteindra le sol.
Pour les scientifiques, en revanche, l'événement serait une rare opportunité : observer en temps réel les effets d'un impact sur notre unique satellite, analyser la dynamique des éjectas, revoir leurs modèles de collision, et tester (peut-être) la réactivité de nos systèmes de défense planétaire. D'ici là, 2024 YR4 est placé sous haute surveillance, même s'il a plus de chance de passer à côté de la Lune que l'inverse.

Sources : Science Alert, arXiv

Brèves

Pangram Labs lève 4 M$ pour détecter les textes générés par l'IA

La start-up, fondée par d'anciens de Google et Tesla, vient de boucler un tour de table pour perfectionner ses solutions de détection de contenus générés par intelligence artificielle. Cette levée, menée par le fonds ScOp et soutenue par Script Capital et Cadenza, intervient alors que l'usage massif d'outils comme ChatGPT soulève des enjeux d'authenticité dans l'éducation et les entreprises. Pangram se distingue par un algorithme d'apprentissage actif, capable d'améliorer ses performances en générant des exemples complexes pour s'entraîner, tout en s'appuyant sur des modèles open source pour limiter les coûts de traitement. Déjà adoptée par des acteurs comme Quora ou NewsGuard, la technologie vise à offrir une fiabilité supérieure à celle des leaders du secteur, avec un taux de faux positifs particulièrement bas. Pour Pangram, la qualité des données reste le pilier central de ses avancées.

Salesforce optimise la gestion des agents IA grâce à Agentforce 3

Evolution significative de sa plateforme, Agentforce 3 introduit un Command Center, apportant une supervision centralisée et des outils d'analyse pour suivre la performance et l'efficacité des agents IA déployés. Grâce à l'intégration de Model Context Protocol (MCP), les agents peuvent désormais se connecter facilement à d'autres services et outils, facilitant leur orchestration sans recourir à du code personnalisé.
Plus de 100 actions préconfigurées accélèrent le déploiement de solutions adaptées à divers secteurs. Agentforce 3 permet également de simuler et tester le comportement des agents à grande échelle, tout en proposant des recommandations basées sur l'IA pour optimiser en continu leurs interactions.

La Chambre des Représentants bannit WhatsApp pour raisons de sécurité

Le service de messagerie WhatsApp, propriété de Meta, a été retiré de la liste des applications autorisées sur les terminaux de la Chambre des Représentants des États-Unis. Dans une note interne, le bureau administratif évoque un « manque de transparence sur la protection des données utilisateurs », l'absence de chiffrement des données stockées et des risques de sécurité. Les collaborateurs sont appelés à supprimer l'application et à utiliser des alternatives telles que Signal, MS Teams ou Apple iMessage. Meta rejette cette décision, affirmant que WhatsApp propose par défaut un chiffrement de bout en bout, supérieur à celui de certaines applications approuvées par la Chambre. La firme oublie de dire que Meta AI peut exploiter toutes les discussions si l'utilisateur ne met pas son veto.

From Russia with love : le Lada Azimut défie le Dacia Duster

Le Lada Azimut est un SUV économique que la marque russe présente comme alternative aux Dacia Duster et Bigster. Il ne s'agit pas d'une coïncidence, car la marque a dû interrompre ses partenariats avec Renault depuis l'invasion russe de l'Ukraine.

Dans l'esprit du grand public, Lada reste associée à la Niva de 1977, que l'on peut encore commander aujourd'hui sous le nom de Niva Legend (photo ci-dessous). Mais la gamme compte d'autres modèles, allant de la Granta et de la Vesta au Niva Traveller et au Largus. Ils ont une chose en commun : pour maintenir leur prix aussi bas que possible, ils utilisent une technologie éprouvée de Renault, Chevrolet ou d'un constructeur chinois.
C'est donc un peu par surprise que nous avons découvert ce Lada Azimut, qui semble, en apparence, très moderne.

GigaChat

Il s'agit d'un SUV de 4,42 m de long qui pourrait être considéré comme l'alternative russe au Dacia Duster roumain (ou au Bigster légèrement plus grand). Même l'habitacle n'est pas banal, du moins si l'on se fie aux rendus numériques - rappelons qu'en Russie, l'art du mensonge et de la poudre aux yeux est une habitude instituée par le Président lui-même.
L'intérieur bicolore de l'Azimut s'avère plutôt contemporain, avec un tableau de bord sur lequel Lada a fixé un cluster numérique à deux écrans. Il est même question d'un assistant vocal piloté par l'IA et baptisé GigaChat.

Choix d'un, deux ou trois moteurs à essence

La base reste rudimentaire, puisque le Lada Azimut repose sur les fondations de la Vesta.
En ce qui concerne les moteurs, AvtoVaz se tourne vers le passé plutôt que vers l'avenir. Ne cherchez pas de moteurs mild-hybrid et encore moins de moteurs électriques. Le choix se limite à un 1.6 développant 120 ch et un 1.8 développant 132 ch.
Un moteur turbo à essenceede 150 ch suivra ultérieurement. Il est intéressant de noter que la Lada Azimut est d'office proposé en traction. Pour passer les vitesses, vous avez le choix entre une transmission manuelle et une CVT. On ne sait toujours pas d'où viennent exactement ces moteurs. Mais la plus forte probabilité penche en faveur d'un fournisseur chinois.

Et si les voitures électriques devenaient un risque supplémentaire en temps de guerre ?

Face à la menace de frappes iraniennes, Israël ordonne le retrait des véhicules électriques stationnés dans ses ports. Craignant des incendies incontrôlables, les autorités redoutent qu'une concentration de batteries lithium-ion devienne un facteur de risque supplémentaire pour les infrastructures critiques. Alors que l'on apprend ce mardi 24 juin au matin qu'un accord de cessez-le-feu entre Israël et l'Iran aurait été trouvé, notamment grâce aux États-Unis, reste désormais à savoir s'il sera effectivement suivi. Et pour combien de temps. Il n'empêche que l'intensification du conflit avec l'Iran ces derniers jours a révélé un casse-tête logistique pour le moins inhabituel. Et les véhicules électriques en sont les principaux acteurs. En effet, les ports israéliens sont devenus des zones sensibles. Là-même où débarquent des importations, et où sont stockés des centaines, peut-être des milliers de véhicules à batteries. Des zones sensibles qui, si elles venaient à être touchées par un missile, pourraient causer d'énormes dégâts.
C'est ainsi que l'Administration des Ports et du Transport Maritime d'Israël a ordonné aux importateurs de véhicules électriques (VE et hybrides rechargeables) de se préparer à évacuer l'ensemble des véhicules électriques stationnés à Haïfa et Ashdod.

Une cible potentielle, et un casse-tête logistique

Les incendies de véhicules électriques, alimentés par des batteries lithium-ion, sont très difficiles à maîtriser, nécessitant parfois plusieurs jours d'intervention. Une frappe sur une zone de stockage de ces véhicules pourrait déclencher un feu en chaîne, mettant en péril à la fois les infrastructures portuaires et les flux logistiques essentiels au pays. C'est exactement ce que cherche à éviter Israël.
C'est pourquoi les autorités essayent de transférer ces véhicules vers des zones dégagées, loin des sites sensibles. Et cherchent actuellement des parkings temporaires, sécurisés, à l'écart des centres névralgiques. Ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, qu'il s'agisse de trouver ces terrains, d'organiser le transport de milliers de véhicules sans bloquer les flux existants, et encore de gérer l'arrivée continue de nouvelles cargaisons dans un contexte de guerre. Le port de Haïfa, par exemple, accueille près de 20 millions de tonnes de marchandises par an, ce qui en fait une cible potentielle stratégique. Toute perturbation dans sa logistique, comme précisément ces potentiels incendies difficilement contrôlables de véhicules électriques, aurait des conséquences immédiates sur la chaîne d'approvisionnement automobile. Mais aussi et surtout sur l'économie israélienne en général.

Le dilemme inédit de l'électrique en temps de guerre

Si le scénario d'un incendie géant déclenché par un missile reste hypothétique, il est désormais pris au sérieux. Et les nombreuses attaques iraniennes, en réponse à celles d'Israël, pousse l'État Hébreu à anticiper les pires cas de figure. Et les véhicules électriques, devenus un symbole de transition énergétique et de modernité, se retrouvent ici au cœur d'un dilemme inédit : leur présence massive en un seul lieu devient un facteur de vulnérabilité logistique et sécuritaire en temps de guerre. De là à ce que ça devienne un argument (ou un mythe) défavorable de plus pour freiner le passage à cette mobilité moins carbonée…

Mots fléchés

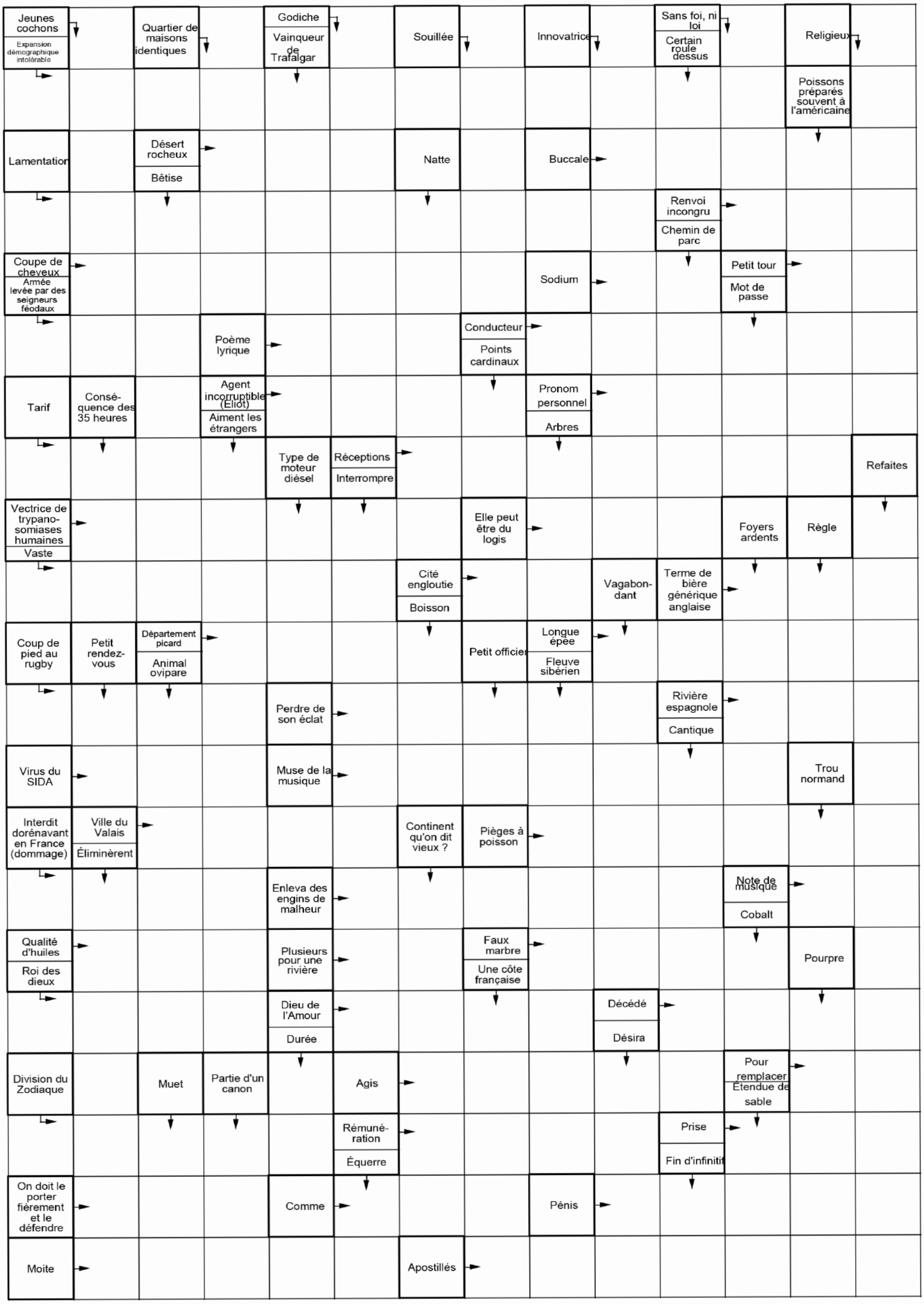

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 26 juin 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le Brent à près de 68 dollars

Les prix du pétrole repartent légèrement à la hausse mercredi, portés par la baisse des stocks de brut américains. Vers 9h05 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, remontait de 1,27% à 67,99 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, regagnait 1,23% à 65,16 dollars. Selon les analystes, le rebond mercredi s'explique par le rapport de l'American Petroleum Institute (API) publié mardi soir, qui a montré une baisse considérable des stocks de pétrole brut de 4,28 millions de barils la semaine dernière. L'API a aussi estimé que les stocks d'essence étaient en légère hausse, de 764.000 barils. Les investisseurs attendent cependant plus tard dans la séance les chiffres sur les stocks relayés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 7 juillet, réputés plus fiables.

ANP

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'Adrar, alors que 14 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 18 au 24 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Lansari Ahmed alias +Elhoubla+, s'est rendu aux autorités militaires d'Adrar en 3ème Région militaire, en sa possession une mitrailleuse automatique de type Dochka, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 14 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", note le bilan.

CLÔTURE DU SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LE TOURISME À BOUIRA

Appel à la numérisation de l'activité touristique

Le séminaire régional de formation au profit d'inspecteurs du tourisme de plusieurs wilayas des Hauts Plateaux, organisé depuis lundi au Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT), à Bouira, a pris fin hier par un appel à la numérisation de l'activité touristique.

Au dernier jour de ce séminaire régional, les participants ont formulé plusieurs recommandations pour développer le tourisme, dont découle une panoplie de catégories, à savoir, le tourisme de montagne, le tourisme culturel, thermal, historique et archéologique. Ils ont appelé notamment à la valorisation des potentialités que recèlent les 20 wilayas des Hauts Plateaux, dont Bouira, Souk Ahras, Saida, Guelma, Tebessa et Relizane. "Toutes ces wilayas disposent de plusieurs sites archéologiques, culturels, et naturels, d'où la nécessité pour les inspecteurs de tourisme d'œuvrer pour promouvoir et faire connaître aux touristes nationaux et étrangers toutes ces richesses touristiques avec le recours à la numérisation, et à l'utilisation de la technologie moderne ainsi que les réseaux sociaux pour promouvoir les différentes destinations touristiques dans ces régions", a souligné Abdelaziz Madoui, directeur de la formation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. A noter, ce séminaire a regroupé 46 inspecteurs du tourisme des wilayas des Hauts Plateaux (concernés par la formation), de hauts cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que des universitaires qui ont animé des conférences notamment sur la valorisation des ressources humaines.

Organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat de Bouira, ce séminaire régional s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, visant à mettre à niveau les connaissances des inspecteurs du tourisme pour les adapter aux progrès technologiques et aux nouveaux défis.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

Sortir des sentiers battus

La guerre Israël-Iran sous la supervision des USA prend fin ; certains diront sans vainqueurs, d'autres affirmeront le contraire pour désigner Israël et d'autres aussi attribuent la victoire à l'Iran. Cette question de vainqueur ne sera pas tranchée de sitôt. Maintenant que le cessez-le-feu est accepté et proclamé par les deux parties sous la menace américaine, il devient inutile de pérorer sur son issue et surtout sur ses conséquences. Elle a produit, sans doute, des impacts au triple plan : économique, politique et géographique. Les palestiniens continuent leur combat, de plus en plus solitaires, et avec de moins en moins d'espoirs d'une solidarité qui viendraient des sphères de leur double appartenance : la nation arabe et la communauté des musulmans.

La chronique de ce jeudi aborde des sujets moins polémiques et certainement plus utiles pour le débat national. Au cours de cette semaine, deux évènements ont eu lieu sur des sujets importants, pourtant très distincts. Le premier, dont le mérite revient à une jeune équipe de recherche de l'EPAU (Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme), a introduit un débat fructueux sur une problématique originale : « Nourrir la Ville ……». Le second, impulsé et organisé par une association « Club Energy » dont la vocation est très loin du thème abordé : « Le rôle des sciences sociales dans le développement économique et social ». Votre serviteur était présent aux deux évènements avec des contributions.

Ce qui attire l'attention, avant tout, c'est l'ouverture des institutions (l'une universitaire et l'autre privée-associative) sur des sujet qui ne sont pas forcément dans leur périmètres d'activités. Ainsi, les architectes s'intéressent à l'alimentation et à l'agriculture et les « énergéticiens » aux sciences sociales et leur place dans l'économie et la société ; on ne peut espérer meilleure ouverture pour le débat national sur le développement dont les enjeux, comme les défis ne sont ni spécifiques ni sectoriels.

Le séminaire des « Architectes-urbanistes » a regroupé des Architectes, des Urbanistes, des Géographes, des agronomes, des économistes…Les débats ont porté sur l'aménagement du territoire (rapport entre l'espace, l'homme et les activités) autour des questions de démographie, de forte urbanisation et des limites de l'offre de produits agricoles dans la périphérie des villes. Les villes n'ont plus leurs potagers. La production est de plus en plus éloignée des lieux de consommation. Les réponses doivent être recherchées dans le mode d'urbanisation, de répartition de la population sur le territoire et de production des aliments en zone urbaine. Les réponses à ces questions viennent bien-entendu des architectes-urbanistes, des aménageurs, des agronomes sur la conception de la Ville et ses rapports avec son environnement économique, écologique, agricole et pourquoi pas que la Ville produise sa nourriture (au moins une partie) et organise ses chaines d'approvisionnement (Supply Chain) et rationalise son mode de consommation. Il est difficile de produire ici une synthèse de la teneur des débats sur deux jours. Au-delà donc du contenu des communications et des débats, c'est l'organisation d'une réflexion pluridisciplinaire et plurisectorielle qui mérite d'être notée. Les chercheurs de l'EPAU ont donné l'exemple, aux autres disciplines de sortir de leur ghetto pour affronter les problèmes par des démarches horizontales, prospectives et critiques. Les villes qui abritent plus de 75% des algériens méritent bien des débats de cette nature. Au moment où les agronomes et les économistes parlent d'agricultures sans paysans, les architectes-urbanistes parlent d'agriculture sans sol !!! Voilà un Challenge qui va dans le sens de la sécurité alimentaire.

La « Table Ronde » des « Energéticiens » a, elle aussi, brillé par l'originalité du thème soumis à la discussion. On est en droit de se poser la question : Pourquoi une association versée dans les questions énergétiques (Club Energy), aborde le sujet crucial des sciences sociales, alors que l'université fait semblant d'ignorer même l'utilité des sciences sociales et de leur enseignement. Pourtant il y va de sa légitimité et de son rôle dans la société. Une activité universitaire n'est légitime que si elle apporte une utilité à la société et à l'économie. S'interroger sur cette utilité est un sujet fondamental. La Table ronde organisée en format « Panel » a fait intervenir des universitaires et des praticiens venant des disciplines de sciences sociales, des sciences de l'ingénieur et même des mathématiques. Après un bref aperçu sur l'état des sciences sociales en Algérie en notant leur marginalisation dans les cursus depuis les années 70 et leur évolution en dents de scie, tantôt utiles pour la compréhension des phénomènes sociaux, tantôt stériles dans leurs approches, souvent dé-contextualisées. Contrairement aux sciences dures qui sont démonstratives et objectives, les sciences sociales sont interprétatives ; ce qui les conduit, si on ne fait pas attention, à se confondre avec l'opinion et plus grave encore elles peuvent devenir idéologiques. L'enseignement des sciences sociales demeure abstrait et les pratiques empiriques (rapport au terrain et à la validation par les enquêtes des pratiques sociales) sont rares. Les participants, majoritairement technologues, ont pris conscience de l'importance des sciences sociales dans leur vie professionnelle et considèrent la minorisation des sciences sociales dans le fonctionnement des organisations économiques comme une lacune pour la compréhension des phénomènes sociaux et relationnels dans leurs organisations. Les sciences sociales contribuent ainsi significativement au développement d'un climat social moins tendu, des rapports sociaux sereins, des rapports hiérarchiques plus coopératifs et moins conflictuels, in fine il s'agit du management des organisations. Le débat a porté essentiellement sur l'intégration des sciences sociales dans la formation des managers. Pour cela, les sciences sociales doivent évoluer dans leur contenus, leur enseignements et surtout dans leurs méthodes d'investigations pour être le plus empirique possible et ainsi sortir des sentiers battus des grands sujets génériques et abstraits qui ne servent ni les politiques publiques ni les gestionnaires et les fonctionnaires.

Un sujet aussi complexe et aussi provocateur mérite plus qu'une table ronde. Aux universitaires de s'en saisir pour réfléchir sur leurs disciplines et surtout sur leur utilité pour l'économie et la société.

Il faut rendre hommage aux organisateurs de ces initiatives originales, alléchantes et provocatrices.